

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRÈRE, Propriétaires

J. ISRAEL TARTE, M.P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1603-1604 Notre-Dame.

L'ASSOCIATION LIBERALE

Comte de Rouville

Répondant au désir universellement exprimé par les têtes dirigeantes du parti libéral, nos amis politiques du comté de Rouville ont décidé en 1893 de fonder une association libérale. Ils ont pris occasion de la convention qui s'est tenue à Ottawa au mois de juin de cette année-là, pour s'organiser, se donner une constitution et se choisir des officiers.

L'association a pour officiers un président général, un secrétaire général et un vice-président pour chaque municipalité du comté.

Nous avons la bonne fortune de publier aujourd'hui les portraits de la plupart de ces officiers, avec quelques notes biographiques.

Nous sommes heureux de faire connaître à nos nombreux lecteurs, les figures de ces chefs libéraux qui depuis des années se dévouent pour la cause libérale dans le comté de Rouville, et qui ont réussi par leur travail et leur dévouement à faire de ce comté une forteresse libérale.

Voici les noms de ces officiers :

FELIX FONTAINE, président.—Monsieur Fontaine a toujours exercé sa profession de notaire à Mariville depuis son admission à la pratique en 1867; et malgré qu'il ait toujours ardemment combattu pour la cause libérale dans ce beau-fort conservateur, il a réussi à se faire une belle clientèle. Il a été pendant plus de vingt ans membre de la Chambre des notaires. Il est aujourd'hui âgé de 53 ans. Il a eu le plaisir de voir l'an dernier son neveu et son protégé, le Révérend M. Lemieux, nommé Supérieur du Séminaire de St-Marie de Monroir, une maison d'éducation renommée par les études pratiques qu'elle procure.

J. E. GABOURY, secrétaire-trésorier.—M. Gaboury est un des plus vieux notaires du comté. Il est né à St-Jean-Baptiste en 1829, et a fait son cours d'études au collège de St-Hyacinthe. Il a été admis à la profession, en 1856, et a toujours depuis demeuré à St-Césaire, où il pratique comme notaire avec grand succès. Il était à la tête de la grande convention de St-Paul, Minnesota.

P. DENIS, vice-président pour St-Césaire Village.—M. Denis est né à St-Césaire, en 1850, et après avoir reçu une bonne éducation commerciale, il est venu s'établir à l'âge de 19 ans, à St-Césaire où il a fait des affaires considérables. M. Denis a été conseiller municipal, président de la société St-Jean-Baptiste de St-Césaire et, l'an dernier, il a été choisi comme délégué des Forestiers indépendants à la grande convention de St-Paul, Minnesota.

M. CHS MEUNIER, vice-président pour St-Césaire, paroisse.—M. Meunier est le président de la société d'agriculture du comté depuis 1889. C'est un des meilleurs agriculteurs de cette région. Il est né à St-Damase, en 1840, et a toujours résidé à St-Césaire depuis l'âge de cinq ans. A 26 ans, il était conseiller municipal et, plus tard, maire de sa paroisse. Il a été nommé juge de paix à deux reprises différentes, mais n'a jamais voulu accepter.

C. N. FREGEAU, vice-président pour Rougemont.—M. Fregeau est un des hommes les plus en vue du comté. Déjà à plusieurs reprises, son nom a été mentionné comme candidat libéral, mais l'exploitation de sa pépinière, qui est la plus belle que nous ayons dans la province, l'a empêché d'accepter la nomination. M. Fregeau est né à St-Césaire, en 1848, et reçut une excellente éducation française et anglaise. En 1876, il a été secrétaire de la société d'agriculture, charge qu'il remplit encore aujourd'hui avec succès. Il est certainement celui qui a le plus travaillé pour l'érection de la paroisse de Rougemont. De puis il en a longtemps été le maire.

J. B. GABOURY, vice-président pour St-Jean-Baptiste.—M. Gaboury est le frère du notaire dont nous avons parlé plus haut. C'est un vieillard de plus respectables qui, après avoir fait avoir une jolie fortune dans la culture, vit maintenant au village de St-Jean-Baptiste. Il a occupé dans sa paroisse toutes les charges honorifiques, et en a été le maire pendant plusieurs années. C'est un ami bien dévoué de la cause libérale.

A. P. FICHER, vice-président pour St-Hilaire.—M. Ficher est certainement un des plus forts capitalistes du comté de Rouville. Il est le beau-frère de M. Guillaume Cheval, l'ancien député du comté. M. Ficher est né à St-Denis et dans cette paroisse conservatrice, il a toujours été un partisan bien reconnu des idées libérales.

EDMOND GUILLET, vice-président pour Mariville.—M. Guillet est à la tête de la manufacture de chapeaux que nous avons à Mariville. Il fait des affaires considérables, non-seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et en Angleterre. Sa manufacture donne de l'emploi à un grand nombre de personnes et est la principale industrie de Mariville.

J. M. A. FOURNIER, vice-président pour Ste-Marie.—M. Fournier est né à Ste-Marie, en 1845. Il est le fils de M. Augustin Fournier, un des hommes les plus riches, sinon le plus riche du comté.

M. Fournier est un cultivateur qui dévoue tout son temps et son travail à l'agriculture et, en 1892, il a obtenu un diplôme de grand mérite pour la tenue de ses propriétés.

M. LOISELLE, vice-président pour St-Angèle.—M. Loisel est bien connu dans le monde politique pour avoir été l'un des victimes du gouvernement fédéral, qui a cru devoir le destituer comme maître de poste, sur un rapport absolument faux qu'un inspecteur trop zélé avait fait contre lui.

M. Loisel est un libéral convaincu et parfaitement honorable. C'est un bourgeois retiré des affaires. Il a occupé les charges les plus importantes dans sa paroisse.

AUG. JOHNSON, vice-président pour St-Mathias.—M. Johnson porte un nom anglais, mais il est français de cœur. Il est né à St-Mathias en 1850. Il est maire de sa paroisse. C'est un cultivateur pratique.

JOSEPH MARIN, vice-président pour St-Pie.—M. Marin est un des citoyens les plus respectés de cette importante paroisse de St-Pie, qui comme on le sait a été ajoutée au comté de Rouville en 1892 par le perrymand, afin de sauver l'agriculture et la culture.

M. Dupuis, vice-président pour St-Paul d'Abbotsford.—M. Dupuis a été maire de sa paroisse pendant plusieurs années. Il s'occupe d'horticulture et est le propriétaire d'une des plus belles fermes que l'on puisse voir.

M. AUTHIER, vice-président pour l'Ange-Gardien.—M. Authier est un ami bien sincère de la cause libérale. Il est né à St-Hilaire, et alla s'établir à l'Ange-Gardien où par un travail assidu et constant, il a créé une assez belle fortune, dans l'exploitation de belles terres.

AUG. MERCURE, vice-président pour Carrobert.—Tous ceux qui ont fait de la politique dans l'intérêt du parti libéral, ont naturellement connu la famille Mercure. M. Mercure est né à l'Ange-Gardien en 1846. Il a été maire du village de Carrobert pendant plusieurs années. Après avoir été vinteur en 1848, et reçu une excellente éducation française et anglaise. En 1876, il a été secrétaire de la société d'agriculture, charge qu'il remplit encore aujourd'hui avec succès. Il est certainement celui qui a le plus travaillé pour l'érection de la paroisse de Rougemont. De puis il en a longtemps été le maire.

J. B. GABOURY, vice-président pour St-Jean-Baptiste.—M. Gaboury est le frère du notaire dont nous avons parlé plus haut. C'est un vieillard de plus respectables qui, après avoir fait avoir une jolie fortune dans la culture, vit maintenant au village de St-Jean-Baptiste. Il a occupé dans sa paroisse toutes les charges honorifiques, et en a été le maire pendant plusieurs années. C'est un ami bien dévoué de la cause libérale.

A. P. FICHER, vice-président pour St-Hilaire.—M. Ficher est certainement un des plus forts capitalistes du comté de Rouville. Il est le beau-frère de M. Guillaume Cheval, l'ancien député du comté. M. Ficher est né à St-Denis et dans cette paroisse conservatrice, il a toujours été un partisan bien reconnu des idées libérales.

EDMOND GUILLET, vice-président pour Mariville.—M. Guillet est à la tête de la manufacture de chapeaux que nous avons à Mariville. Il fait des affaires considérables, non-seulement au Canada, mais aux Etats-Unis et en Angleterre. Sa manufacture donne de l'emploi à un grand nombre de personnes et est la principale industrie de Mariville.

JAMES WARD, vice-président pour Richelieu.—M. Ward est le fils du Dr Thomas Ward, qui est bien connu dans cette région pour ses cures merveilleuses. L'un de ses frères est à la tête d'une importante maison de commerce à Montréal. M. Ward est un cultivateur industrieux. C'est un anglais protestant, et il vit dans un centre absolument catholique et français. Cependant son caractère de franchise et sa probité l'ont fait choisir à plusieurs reprises par ses concitoyens comme conseiller dans son village.

Chasse, pêche et colonisation

Inauguration du club de chasse et de pêche de St-Jérôme

Messieurs les voyageurs pour Labelle, en voiture!

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

Nous passons devant des fermes respirant l'aisance, où nous comptons souvent huit, dix ou douze belles vaches. Plus nous avançons vers le lac Chapeau, plus les établissements deviennent rares. Nous tombons sur une équipe d'hommes, occupés sous la surveillance d'un contre-maître, à élargir et à redresser l'ancien chemin de colonisation conduisant au lac "Labelle."

Après l'ascension d'une colline, que notre cochon appelle pompeusement le montagne, nos regards sont frappés par un panorama splendide. Une immense nappe d'eau s'étend à nos pieds et laisse à perte de vue les bois francs et les bois tendres qui couvrent ses rivages enchanteurs. La route de l'ascension a donné à chaque arbre, une teinte particulière, parcourant toute la gamme des couleurs, depuis les tons les plus vifs aux nuances les plus délicates, et tous ces arbres multicolores se mirant dans les eaux limpides de ce beau lac, la tête en bas, forment un tableau que nul paysage humain ne pourrait concevoir, ou ne pourrait rendre qu'imparfaitement.

Nous longeons le lac Labelle, jusqu'à un endroit où la route bifurque et où deux poteaux portent des dérivations: "Chemin de la Minerve" et "Chemin du Nominique."

Nous laissons la Rivière Rouge, et nous prenons le chemin de "La Minerve", tracé et construit par le gouvernement à la prière de l'apôtre de la colonisation, feu le curé Labelle. Nous entrons dans la région des lacs. Sur un parcours de quinze milles, nous voyons des établissements de développement. Toujours de l'eau ou toujours des collines, couvertes de bois de toutes les essences, empruntant à la divine palette du créateur, une munificence de tons et de nuances qui charment autant les yeux qu'ils nous frappent d'étonnement, lorsque l'on cherche à analyser ces effets de couleurs automnales.

<

MONTREAL, 19 OCTOBRE 1895

AGRICULTURE

Enregistrement du bétail canadien

Le Dr Edmond Couture, fils du Dr J. A. Couture, de Québec, fait en ce moment une tournée dans le comté de Chicoutimi pour l'enregistrement du bétail canadien. Le "Progress du Saguenay" fait, à ce propos les observations suivantes :

"Nous désirons rappeler à nos lecteurs que c'est là la dernière occasion qu'ils ont de faire enregistrer le bétail souche. A compter de la fin de cette tournée, le livre du bétail souche sera fermé, et les animaux issus de père et mère enregistrés seront admis à l'inscription et sur paiement d'honoraires variant de 50 cents à \$2.00.

Le son comme nourriture

Il n'y a pas une nourriture plus favorable à la production du lait que le son de blé. Mais cette nourriture n'est pas suffisamment engraisante pour être donnée seule. Il faut la compléter avec autre chose, moulté d'avoine, fleur de blé d'Inde, tourteau de lin. Autrement, la vache diminuera en force et donnera un lait moins riche.

Les légumes

Si vous donnez à vos vaches laitières des navets crus, faites les manger après les avoir traités, si vous ne voulez pas que votre lait soit affecté par le goût du navet.

Il est mieux de servir les navets cuits, en bouillotte, avec du son, de la mouture, pain de lin, etc.

Le mélange du blé

Les cultivateurs du Manitoba se plaignent du mélange auquel ont recours les exportateurs de blé. Ils achètent à aussi bas prix qu'ils le peuvent le meilleur blé, puis ils le mélangent avec du blé de qualité inférieure et ils l'exportent sur les marchés de l'Europe, où ce mélange nuit à sa bonne réputation et affecte naturellement les prix. Les cultivateurs sont entre les mains des grands acheteurs et subissent la loi du plus acharné.

Le Pacifique Canadien et la récolte de l'Ouest

Sir Wm. Van Horne, parti de Montréal pour faire l'inspection de la grande ligne de chemin de fer dont il est le président, s'est arrêté à Winnipeg. Il a déclaré que le Pacifique Canadien est en position de transporter avec célérité tout le surplus de la récolte du Manitoba et de l'Ouest. Notre outillage, a-t-il dit, est complet et parfait. Sir Wm. n'a pas voulu donner son opinion sur le prix futur du blé. Il semble cependant croire qu'il augmentera. Il a dit qu'il ne pourrait se faire aucune exportation d'avoine de l'Ouest à des conditions avantageuses pour les cultivateurs et pour la compagnie du Pacifique.

Les étudiants vétérinaires

Les élèves de la faculté de médecine comparée et de science vétérinaire, de l'Université Laval, ont fait l'élection de leurs officiers : Président, N. Pouliès; vice-président, F. Descazins; 2e vice-président, D. Geoffroy; secrétaire, C. A. Denis; comité de riges, A. Duval, A. Clément, N. Sanguin; maître de chapelle, A. Vignault; porte-drapeau, A. Lespérance; conseillers honoraires, Dr V. T. Daubigny, M. V., et C. A. Denis, B.M.V.

La comptabilité sur la ferme

Rien n'est plus utile, même nécessaire, que de tenir une comptabilité régulière pour l'exploitation d'une ferme. Un cultivateur peut en quel que sorte doubler le revenu d'une ferme au moyen de la comptabilité. La chose est très facile, particulièrement à l'égard d'une ferme d'une petite étendue, car le cultivateur peut suivre de plus près toutes les opérations qu'il y fait et s'en rendre facilement compte; il peut chaque année connaître quelles sont les récoltes, les champs et les bestiaux qui lui ont donné les plus grands profits, restreindre celles qui ne donnent aucun profit; de plus il ne gardera sur la ferme que les animaux dont il pourra tirer bon parti.

Un des grands échecs que le cultivateur éprouve dans l'exploitation de sa ferme, est son manque de calcul et d'observation à l'égard des effets obtenus par telle ou telle opération, amélioration ou exploitation industrielles sur sa ferme.

Dans ce cas, les résultats obtenus paraissent être facilement comparés à ceux d'un voisin dont la ferme serait d'une même étendue et également bien située, ou d'un ferme d'une plus grande étendue que la sienne, tel qu'on peut en juger par le fait suivant.

Un cultivateur venait d'acheter une terre de cinquante arpents, et son premier soin fut de faire un inventaire exact de tout ce qu'elle contenait, au prix du marché. De là, il contracta l'habitude de faire cette inventaire au commencement de chaque année. A la fin de la première année de

CHOSSES ET AUTRES

Force des chaînes.—Colonnes en fonte.—Miel et abeilles.—En une minute.

Vous-les-vous rendre compte de la résistance que peut supporter une chaîne en fer? Pour les chaînes à mailles courtes, vous multipliez par 0,035 le carré du diamètre d'une maille mesurée en demi-lignes ou seizièmes de pouces, vous obtenez le poids en tonnes que cette chaîne peut supporter en toute sûreté. Le carré du diamètre mesuré en lignes donne le poids en livres par brasses de la chaîne, soit par longueur de six pieds. Enfin, si vous divisez par 2 le carré du diamètre d'une maille en lignes, vous aurez le poids en tonnes qui occasionnera la rupture de la chaîne.

Comme exemple, prenons une chaîne à mailles de 6 lignes de diamètre ou 12 demi-lignes, 12 x 12 = 144; 144 x 0,035 = 5,040, soit 5 tonnes et 4 centièmes (10,080 livres), poids que la chaîne pourra supporter sans aucun risque.

La brasse de chaîne pèsera : 6 x 6 = 36 livres; la moitié de 36 est 18; il est presque certain qu'un poids de 18 tonnes amènera la rupture de la chaîne.

La construction des charpentes en fer est à l'ordre du jour dans tous les pays civilisés. Dans cette application, le fer présente de nombreux avantages dont les principaux sont certainement la solidité, la durabilité, l'incombustibilité, et par suite, le meilleur marché relatif.

Sans entrer dans tous les détails de l'emploi du fer dans cette branche de l'industrie, je dirai quelques mots au sujet des différentes formes de colonnes adoptées et de leur force respective de résistance à la pression, le poids de la matière employée, et les portées en hauteur étant les mêmes dans chaque cas.

Les formes la plus généralement admises sont : celle du cylindre creux, celle qui figure la lettre H et celle qui représente une croix droite à quatre bras égaux. Il y a aussi le carré et le rectangle ou "carré long" creux.

De ces différentes formes de colonnes, les plus avantageuses est le cylindre creux, puis vient celle en H. Si l'on représente par 100 la force de la résistance à la pression de la colonne cylindrique creuse, celle de la colonne en H est 75 et celle de la colonne en forme de croix est 44.

J'entends toujours qu'il s'agit de colonnes cylindriques creuses, l'épaisseur doit toujours être en rapport avec la hauteur, et cette épaisseur ne doit jamais être moindre qu'un douzième du diamètre de la colonne. L'expérience a établi le rapport entre la hauteur et l'épaisseur :

Haut. pieds Epais. pouces
7 à 10 0,5
10 à 13 0,6
13 à 20 0,8
20 à 27 1,0

Il se fabrique aussi des colonnes cylindriques tubulaires, c'est-à-dire dont l'intérieur présente plusieurs creux ou tubes au lieu d'un seul. Ces dernières ont une force de résistance plus grande encore que les colonnes cylindriques simples.

Des naturalistes observateurs ont un pouvoir établi que, pour produire une livre de miel, les abeilles fréquentent un champ de trèfle, puisent le nectar de 62,000 fleurs auxquelles elles font 3,750,000 visites.

Une minute est certainement un espace bien petit dans l'éternité, et cependant de combien d'événements chaque minute est-elle remplie pas témoin ! Un Américain qui avait des loisirs se amusé à grouper des faits. Je reproduis le résultat de son travail :

Un rayon de lumière parcourt onze millions de milles (11,000,000) en une minute de temps.

Aux Etats-Unis, le téléphone est employé 1,000 fois par minute tandis que le télégraphe ne sert que 275 fois dans le même temps.

Le son le plus grave qui puisse frapper notre oreille en une minute se compose de 990 vibrations, et le plus aigu, 2,228,000 vibrations.

Chaque minute, nuit et jour, pendant toute l'année, 24 barils de bière sont engloutis par 12,096 gosiers, et 4,830 minots de blé sont réduits en farine dans les moulins.

On manufacture par minute 925 livres de tabac dont une partie est exportée pendant le même temps en 6,673 cigares ou en 12,292 cigarettes qui s'en vont en fumée aussi pendant chaque minute qu'il s'écoule.

En une minute, un train express parcourt un mille, le cheval de course le plus rapide, 147 9/3 perches, le piéton, en moyenne, 16 perches.

La terre, en tournant sur elle-même une fois par 24 heures, nous fait parcourir 18 milles à la minute, et en faisant son voyage annuel autour du soleil elle nous emporte dans l'espace à raison de 1,080 milles.

Chaque minute voit se produire 6,000 livres de laine sur les dos des moutons; pendant ce temps, on extrait 61 tonnes de charbon anthracite et 100 tonnes de houille; on fabrique 12 tonnes de fonte et 3 tonnes de rails d'acier.

Enfin, chaque minute qui s'écoule envoie 62 êtres humains dans l'éternité et en ramène 67.

OCT. CUISSET.

D. BECHARD, anciennement de la Belle Rivière, est maintenant établi à Windsor et a ouvert son bureau au coin des rues St-Jean et London et invite tous ses anciens clients ainsi que les nouveaux à le consulter et il leur garantira parfaite satisfaction. Connaissant les deux langues parfaitement bien, il n'y aura difficulté à s'entendre au sujet de la médecine et chirurgie.—4 fs.

IL FAIT DES SIENNES

Un ancien soldat de Riel

James B. Lynch, sous prétexte de défendre un fort, et ne voulant pas reculer devant l'ennemi, tint trois constables en échec pendant une heure et demie, dans une chambre du 1699 et troisième avenue, à New-York, faillit causer de sérieux accidents en déchargeant plusieurs coups d'une carabine Winchester au milieu d'une agglomération de personnes. Lynch a combattu sous Riel et prétend avoir eu cette carabine des mains du rebelle métra. Depuis deux ans, il a été conduit sur les tramways. Il ne travaillait pas depuis quelque temps. Comme sa femme rentra chez elle, il l'attaqua et la battit brutalement. Celle-ci appela la police. L'excitation était grande dans le quartier, et ce ne fut qu'après une heure de siège en règle et d'une bataille désespérée que l'on put s'emparer de sa personne. On prétend que Lynch est devenu subitement fou.

UN DRAME DE SOMNAMBULISME

Une mère noie son enfant

Un drame de somnambulisme vient de se produire à Ternas, petite commune du canton de Saint-Pol, Pas-de-Calais, France. Voici dans quelles conditions il s'est déroulé : La dame François Braquet, âgée de vingt-six ans, demeurait avec son mari chez ses parents, les époux Houzé; une des dernières nuits, sa mere fut réveillée en sursaut par du bruit provenant de la cour de la ferme, dans la direction de la mare. Elle se leva, se dirigea du côté d'où venait le bruit et trouva sa fille dans la mare, ayant de l'eau jusqu'aux épaules et résistant à tous les efforts faits pour l'empêcher de se noyer. On parvint à la retirer cependant et des soins dévoués rappellerent bientôt la malheureuse à la raison. Mais au moment où on la reconduisait dans sa chambre, on s'aperçut que son enfant âgé de dix jours et qui devait se trouver près d'elle dans le berceau avait disparu. Pris de pressentiments on se dirigea immédiatement vers la mare et on y trouva le cadavre du pauvre petit que sa mère avait noyé dans son accès de somnambulisme.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Un train précipité à l'eau

Le train régulier à passagers No 10 qui a quitté Peterboro à 9:05 heures, jeudi soir, en charge du conducteur Staunton, en tomba en bas d'un pont tournant qui était ouvert. Le pont avait été laissé ouvert, pour laisser passer le vapeur "Alligator" et il était justement pour être fermé quand le train se précipita dans l'ouverture. Le train n'allait pas plus vite que six milles à l'heure au moment de l'accident. L'engin tomba le premier, et cela instantanément, le char à bagage suivit et le premier char à passagers demeura suspendu au-dessus de l'abîme. Le chauffeur Haines, le commis des bagages, Gardner et le serrurier Brown ont été obligés de gagner la rive à la nage. Leur sauvetage est miraculeux. Le reste des employés et des huit passagers qui se trouvaient dans le train ont également été sauvés miraculeusement.

LA MAFIA A CINCINNATI

Depuis deux ou trois ans, le consul d'Italie, à Cincinnati, M. Ravogli, a reçu à intervalles réguliers des lettres anonymes pleines de menaces le prévenant qu'un jour ou l'autre il serait assassiné. Comme il ne se connaît pas d'ennemis, le consul est arrivé à cette conclusion que ces correspondances anonymes doivent être des membres de la Mafia, dont il se sera attiré la haine en exprimant ouvertement son opinion sur les sociétés secrètes et les conspirateurs qui travaillent dans l'ombre. Il y a quatre ans, M. Ravogli a acheté une propriété sur la grande route de Colerain et c'est là qu'il réside. A plusieurs reprises, des malfaiteurs restés inconnus ont tenté d'incendier sa maison, mais chaque fois on a découvert le feu à temps pour l'éteindre avant qu'il ait causé des dégâts sérieux. Dans deux circonstances, les incendiaires avaient employé du pétrole pour activer les flammes. Il est très rare que le consul d'Italie quitte sa maison après dîner, le reste chez lui pour prévenir une nouvelle tentative d'incendie; mais on comprend que cette situation, l'obligeant à rester sur le qui-vive, est vraiment pénible pour M. Ravogli.

CONSOPTIF CONDAMNE PAR LA MEDICINE

Sauvé de la mort par un remède

A LA PORTÉE DE TOUS

Il y aurait un énorme volume à faire avec les guérisons merveilleuses opérées par le VIN A LA CROISSE DE HETRE du Dr Ed. Morin.

Contentons-nous de citer un trait d'autant plus remarquable qu'il est attesté par un médecin.

Le Dr C. A. Lapierre, de Minneapolis, Minn., écrivait, dès 1880, dans les journaux le récit d'une guérison étonnante : Un consommatif qui avait contracté une pneumonie avait recouvré la santé, grâce à quelques bouteilles de VIN A LA CROISSE DE HETRE du Dr Ed. Morin, administré en dernière ressource.

Après de parraines expériences, pas une seule personne souffrant de la poitrine ne devrait hésiter à essayer ce vin merveilleux qui a déjà sauvé tant d'existences. Demandez à votre pharmacien, le VIN A LA CROISSE DE HETRE.—4 fs.

UNE VILLE EN RUINES

LA PAZ, BASSE CALIFORNIE, SOUS LES FLOTS

Une dépêche annonce que la Paz a été complètement détruite. Un ouragan s'est produit au moment de la marée haute, inondant les quais avec fureur, entraînant les pêcheurs, les animaux, les débris vers la mer.

Le steamer "Wilhametta Valley," de la Cie du Pacifique, a dû rester deux jours à Chaymas à cause de la tempête. Les Mexicains disent qu'ils avaient reçu des dépêches sur cette tempête qui sévissait le long de la côte.

Les disparus sont très nombreux, mais les détails manquent.

La Paz est la capitale de la Basse Californie. Elle est située sur la baie du même nom. Le port est bien abrité contre les attaques de la mer. C'est une ville de 3,000 âmes, avec de belles constructions, une cathédrale, un palais de gouverneur et un hôtel de ville. Elle comptait beaucoup de pêcheurs de perles, possédait des mines d'argent et son commerce était assez florissant.

A NOS LECTRICES

Nous ne pouvons résister au plaisir de vous donner une rapide analyse du numéro du 10 octobre, du pratique journal de mode "La Saison" 30 rue de Laite, à Paris.

Il contient environ 100 gravures inédites, savoir :

- 48 Modèles de Vêtements pour Dames et jeunes filles
- 7 Modèles de Costumes d'enfants
- 31 Modèles de Broderies et travaux de mains
- 14 Modèles de Chapeaux, Coiffures, Corslets, Cravattes, etc.

Outre la description des gravures "La Saison" donne de charmantes causeries dues à la plume de nos meilleurs écrivains féministes, des Variétés, Monographies, etc., des conseils pratiques et des recettes culinaires.

Elle publie, aussi, sous le titre suggestif "Les mémoires d'un fou" par G. HYAMS, un roman, d'une étude psychologique très approfondie, d'une moralité et d'un passionnant intérêt.

Il est certain, mesdemoiselles, que c'est là le journal rêvé, le seul qui convienne à la fois, à la jeune fille, à la professionnelle et à la mere de famille soucieuse de ses intérêts.

Demandez un spécimen gratuit, vous parviendrez votre avis, nous n'en doutons pas, et voudrez être abonnées à "La Saison".

Abonnements : un an, \$1,90, 6 mois \$1,00, 3 mois, 0,60 etc.

INCENDIE A CHATHAM, N. B.

DOMMAGES, \$60,000; ASSURANCES, \$15,000

Une grande conflagration a balayé, jeudi dernier, à peu près dix arpents de la ville de Chatham, N. B., causant pour une soixantaine de mille piastres de dommages. Le feu a commencé à midi, dans le magasin de M. B. U. Moran, et envahit bientôt les propriétés environnantes. Le vent était très violent. L'alarme fut vite donnée, mais on eût quelque difficulté à monter la vapeur à une pression suffisante. Quand on put obtenir un jet d'eau, il était trop tard pour sauver le magasin de M. Moran et les autres maisons adjoignant. Le feu s'éleva plus particulièrement sur les rues Main, Foundry, St John et Church. Deux carrés de maisons comprenant cinquante habitations ont été rasés sans neuf de ces maisons. Au moins cinquante familles se trouvent sur le pavé. Les dommages s'élevaient à peu près \$60,000, et le total des assurances couvrant cette perte n'est que de \$15,000. Les plus grandes pertes ont été souffertes par B. M. Moran, magasin et contenu; Donald MacClachlan, magasin et deux maisons; Andrew Marquis et Mme James Griffin, meubles; Alex. Robinson, stock de voitures et maison; madame James Pierce, trois maisons; The Gillespie Foundry, six maisons; madame P. Diamond, magasin et deux maisons.

Les renseignements donnés, dans le "Guide des Inventeurs", sont complets, demandez-les à Marion et Laverge No 189 rue St-Jacques, Montréal.—o

LA FEMME

ET SES MALADIES

Le Paine's Celery Compound est spécialement adopté pour régler son système et lui donner de la force

Une phrase veridique d'un journal medical

Le paragraphe suivant que nous extrayons d'un journal medical publié dans ce continent, demande notre sérieuse considération. Il se lit comme suit : — On peut croire sans crainte de se tromper, que la moitié du revenu des médecins est acquis dans le traitement des maladies des femmes.

Bien souvent l'on se trompe dans le diagnostic; dans cinquante cas traités, le traitement ne profite pas à un seul patient. Pourquoi l'écrivain fait-il tel état avancé dans son éditorial relativement aux souffrances des femmes? Parce que l'esprit des temps actuels les affectent au même degré que les hommes attendu que leur système nouveau est plus délicat et plus sensible. Il y a une cause pour tous les maux, et dans la chambre de l'école, nous trouvons généralement le point de départ de ces maux de tête et de ces maladies inhérentes au sexe féminin, qui deviennent aujourd'hui si fréquentes. Quand le changement de l'enfant à la femme se produit, la jeune fille travaille activement à terminer ses études. Ajoutez à ceci l'anxiété et l'ennui du temps des examens, et quand elle a terminée ses études, sa santé est sérieusement compromise.

Après les études qu'advient-il? Les devoirs de la femme ne sont-ils pas aussi importants que ceux de l'homme? Même plus. Les exigences sociales et du ménage, l'on est souvent obligé de s'exposer ces nerfs, tous ces devoirs exposent ces nerfs délicats à devenir dans un état irrité et dans une condition très faible. Les organes sensibles sont dérangés et la vie devient un fardeau, et n'est qu'une souffrance continuelle, sans aucun espoir de revenir à la santé!

Le Paine's Celery Compound, cette grande découverte médicale devrait être employé, alors aussitôt vos nerfs deviendraient forts et vigoureux, et la nutrition, la digestion et spécialement les fonctions de la femme seront naturelles et régulières; des joues roses, des yeux étincellants une apparence magnifique et la vigueur de la jeunesse seront les conséquences de l'emploi du Paine's Celery Compound. Quand vous serez nerveuse, faible, fatiguée, que vous ne pourrez dormir, que vous aurez des maux de tête, ou aucune de ces maladies que les femmes souffrent en silence, prenez du Paine's Celery Compound, il vous donnera ce qu'il y a de plus précieux dans la vie — la santé.

LES VOLEURS A FARNHAM

Ils manquent leur coup et n'en-levent rien

On mande de Farnham que des voleurs se sont introduits, dans la nuit du 9 courant, chez M. F. X. Giroux, marchand, de la localité. Ils ont brisé la serrure de la porte du magasin et après être entrés, ils ont perçé trois trous dans la porte du coffre-fort et ont mis de la dynamite. Mais auraient-ils entendu du bruit ou été pris subitement de peur, toujours est-il que sans aucune raison connue, ils ont quitté l'établissement sans causer plus de dommages. Le propriétaire n'est pas fâché de ce qu'ils n'ont pas mis leurs desseins à exécution, car il avait laissé dans le coffre-fort toute la recette de la journée et plusieurs billets de banque, le tout représentant plusieurs centaines de dollars.

LA FEMME

Millionnaire

N'EST PAS LA SEULE

— QUI PUISSE —

S'acheter le meilleur des fils

Le Fil --- Clapperton

NE COUTE PAS PLUS QUE LES MARQUES INFÉRIEURES.

1 Juin 1895—12

UN PAUVRE DETRAQUE

On écrit de St-Jean qu'un Français, du nom de Regnard, qui habitait une chaumière, dans le haut de la rivière, et qui passait son temps à faire la chasse avec son frère, est devenu fou.

Un soir de la semaine dernière, au passage d'un convoi de bateaux, le pauvre insensé s'est dépoillé de ses habits et a atteint une des barges à la nage. On l'a recueilli et amené en cette ville. Il est maintenant sous verrou.

LES MEDICINS PRESCRIVENT LE LIQUIDE MINARD A LEURS PATIENTS.

LA FEMME

ET SES MALADIES

Le Paine's Celery Compound est spécialement adopté pour régler son système et lui donner de la force

Une phrase veridique d'un journal medical

Le paragraphe suivant que nous extrayons d'un journal medical publié dans ce continent, demande notre sérieuse considération. Il se lit comme suit : — On peut croire sans crainte de se tromper, que la moitié du revenu des médecins est acquis dans le traitement des maladies des femmes.

Bien souvent l'on se trompe dans le diagnostic; dans cinquante cas traités, le traitement ne profite pas à un seul patient. Pourquoi l'écrivain fait-il tel état avancé dans son éditorial relativement aux souffrances des femmes? Parce que l'esprit des temps actuels les affectent au même degré que les hommes attendu que leur système nouveau est plus délicat et plus sensible. Il y a une cause pour tous les maux, et dans la chambre de l'école, nous trouvons généralement le point de départ de ces maux de tête et de ces maladies inhérentes au sexe féminin, qui deviennent aujourd'hui si fréquentes. Quand le changement de l'enfant à la femme se produit, la jeune fille travaille activement à terminer ses études. Ajoutez à ceci l'anxiété et l'ennui du temps des examens, et quand elle a terminée ses études, sa santé est sérieusement compromise.

Après les études qu'advient-il? Les devoirs de la femme ne sont-ils pas aussi importants que ceux de l'homme? Même plus. Les exigences sociales et du ménage, l'on est souvent obligé de s'exposer ces nerfs, tous ces devoirs exposent ces nerfs délicats à devenir dans un état irrité et dans une condition très faible. Les organes sensibles sont dérangés et la vie devient un fardeau, et n'est qu'une souffrance continuelle, sans aucun espoir de revenir à la santé!

Le Paine's Celery Compound, cette grande découverte médicale devrait être employé, alors aussitôt vos nerfs deviendraient forts et vigoureux, et la nutrition, la digestion et spécialement les fonctions de la femme seront naturelles et régulières; des joues roses, des yeux étincellants une apparence magnifique et la vigueur de la jeunesse seront les conséquences de l'emploi du Paine's Celery Compound. Quand vous serez nerveuse, faible, fatiguée, que vous ne pourrez dormir, que vous aurez des maux de tête, ou aucune de ces maladies que les femmes souffrent en silence, prenez du Paine's Celery Compound, il vous donnera ce qu'il y a de plus précieux dans la vie — la santé.

LES VOLEURS A FARNHAM

Ils manquent leur coup et n'en-levent rien

On mande de Farnham que des voleurs se sont introduits, dans la nuit du 9 courant, chez M. F. X. Giroux, marchand, de la localité. Ils ont brisé la serrure de la porte du magasin et après être entrés, ils ont perçé trois trous dans la porte du coffre-fort et ont mis de la dynamite. Mais auraient-ils entendu du bruit ou été pris subitement de peur, toujours est-il que sans aucune raison connue, ils ont quitté l'établissement sans causer plus de dommages. Le propriétaire n'est pas fâché de ce qu'ils n'ont pas mis leurs desseins à exécution, car il avait laissé dans le coffre-fort toute la recette de la journée et plusieurs billets de banque, le tout représentant plusieurs centaines de dollars.

LA FEMME

Millionnaire

N'EST PAS LA SEULE

— QUI PUISSE —

S'acheter le meilleur des fils

Le Fil --- Clapperton

NE COUTE PAS PLUS QUE LES MARQUES INFÉRIEURES.

1 Juin 1895—12

UN PAUVRE DETRAQUE

On écrit de St-Jean qu'un Français, du nom de Regnard, qui habitait une chaumière, dans le haut de la rivière, et qui passait son temps à faire la chasse avec son frère, est devenu fou.

Un soir de la semaine dernière, au passage d'un convoi de bateaux, le pauvre insensé s'est dépoillé de ses habits et a atteint une des barges à la nage. On l'a recueilli et amené en cette ville. Il est maintenant sous verrou.

LES MEDICINS PRESCRIVENT LE LIQUIDE MINARD A LEURS PATIENTS.

LA FEMME

ET SES MALADIES

Le Paine's Celery Compound est spécialement adopté pour régler son système et lui donner de la force

Une phrase veridique d'un journal medical

Le paragraphe suivant que nous extrayons d'un journal medical publié dans ce continent, demande notre sérieuse considération. Il se lit comme suit : — On peut croire sans crainte de se tromper, que la moitié du revenu des médecins est acquis dans le traitement des maladies des femmes.

Bien souvent l'on se trompe dans le diagnostic; dans cinquante cas traités, le traitement ne profite pas à un seul patient. Pourquoi l'écrivain fait-il tel état avancé dans son éditorial relativement aux souffrances des femmes? Parce que l'esprit des temps actuels les affectent au même degré que les hommes attendu que leur système nouveau est plus délicat et plus sensible. Il y a une cause pour tous les maux, et dans la chambre de l'école, nous trouvons généralement le point de départ de ces maux de tête et de ces maladies inhérentes au sexe féminin, qui deviennent aujourd'hui si fréquentes. Quand le changement de l'enfant à la femme se produit, la jeune fille travaille activement à terminer ses études. Ajoutez à ceci l'anxiété et l'ennui du temps des examens, et quand elle a terminée ses études, sa santé est sérieusement compromise.

Après les études qu'advient-il? Les devoirs de la femme ne sont-ils pas aussi importants que ceux de l'homme? Même plus. Les exigences sociales et du ménage, l'on est souvent obligé de s'exposer ces nerfs, tous ces devoirs exposent ces nerfs délicats à devenir dans un état irrité et dans une condition très faible. Les organes sensibles sont dérangés et la vie devient un fardeau, et n'est qu'une souffrance continuelle, sans aucun espoir de revenir à la santé!

Le Paine's Celery Compound, cette grande découverte médicale devrait être employé, alors aussitôt vos nerfs deviendraient forts et vigoureux, et la nutrition, la digestion et spécialement les fonctions de la femme seront naturelles et régulières; des joues roses, des yeux étincellants une apparence magnifique et la vigueur de la jeunesse seront les conséquences de l'emploi du Paine's Celery Compound. Quand vous serez nerveuse, faible, fatiguée, que vous ne pourrez dormir, que vous aurez des maux de tête, ou aucune de ces maladies que les femmes souffrent en silence, prenez du Paine's Celery Compound, il vous donnera ce qu'il y a de plus précieux dans la vie — la santé.

LES VOLEURS A FARNHAM

Ils manquent leur coup et n'en-levent rien

On mande de Farnham que des voleurs se sont introduits, dans la nuit du 9 courant, chez M. F. X. Giroux, marchand, de la localité. Ils ont brisé la serrure de la porte du magasin et après être entrés, ils ont perçé trois trous dans la porte du coffre-fort et ont mis de la dynamite. Mais auraient-ils entendu du bruit ou été pris subitement de peur, toujours est-il que sans aucune raison connue, ils ont quitté l'établissement sans causer plus de dommages. Le propriétaire n'est pas fâché de ce qu'ils n'ont pas mis leurs desseins à exécution, car il avait laissé dans le coffre-fort toute la recette de la journée et plusieurs billets de banque, le tout représentant plusieurs centaines de dollars.

LA FEMME

Millionnaire

N'EST PAS LA SEULE

— QUI PUISSE —

S'acheter le meilleur des fils

LA CAMPAGNE POLITIQUE

M. Laurier a Prescott, comte de Granville

L'honorable M. Laurier, accompagné de son...

La foule à la gare du chemin de fer était très considérable et les distingués visiteurs ont été vivement acclamés.

Après deux heures de l'après-midi, plus de quatre mille personnes s'étaient rassemblées dans la salle d'exercice de la ville.

Le président lui ayant lu une adresse de bienvenue, au nom des libéraux de Brockville, M. Laurier s'avance pour parler.

La foule se lève et fait une ovation enthousiaste au chef libéral. M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

L'assemblée à la salle d'Opéra, et M. James Cummings, le candidat libéral, fut le premier orateur. Il se déclara partisan de M. Laurier et promit de soutenir les principes énoncés à la grande convention libérale d'Ottawa.

M. F. T. Frost, de Smith's Falls, le grand manufacturier bien connu, prit ensuite la parole. Il déclara que les monopoles et les boodlers.

M. White, M. P. de Mégantic, parla ensuite au nom des protestants de la province de Québec. Il prouva que les Canadiens-français et les catholiques de cette province veulent vivre en paix avec leurs concitoyens d'origine et de religion différentes. Il fait l'éloge des Canadiens-français qui accordent toute la justice désirée à la minorité protestante.

Le président lui ayant lu une adresse de bienvenue, au nom des libéraux de Brockville, M. Laurier s'avance pour parler.

La foule se lève et fait une ovation enthousiaste au chef libéral. M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

Après avoir remercié le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande, M. Laurier remercie d'abord le comité d'organisation et les libéraux de Brockville de lui faire une réception aussi grande.

invité toutes les personnes de l'auditoire à lui poser des questions, et M. Chagnon eût été en profiter, au lieu d'attendre que ce monsieur fut à Montréal pour lui dire des injures.

Je suis votre serviteur, UN CONSERVATEUR.

CORRESPONDANCE

Mentez, Mentez

M. le Directeur, Connaissez-vous le rédacteur du "Journal de Waterloo" ? Non !

Imaginez-vous une armoire-boutique de librairie, au centre un grand pupitre, tout comme on en trouve d'habitude à la rédaction des journaux. Assis à ce pupitre un homme dans la cinquantaine, trapu, barbe entière et figure souriante, le tout surmonté d'un front large, très large, ce qui, dit-on, dénote une grande intelligence.

À venir jusqu'à aujourd'hui je ne croyais pas, en voyant le rédacteur du Journal, à la nécessité de l'intelligence chez ceux qui ont un front large; mais maintenant j'y crois. Comme vous le savez, l'intelligence est capable de tout mal comme pour le bien. Or, j'ai découvert que le rédacteur en question est tourné au mal. Vous allez voir.

Le 3 octobre dernier il y eut une assemblée tenue à Lawrenceville, comté de Shefford, assemblée convoquée par l'association de réforme du comté. M. J. I. Tarte, L. P. Brodeur, S. Fisher et Dr de Grosbois furent invités à y adresser la parole. Il y eut environ deux cents personnes présentes, et parmi eux le rédacteur du Journal de Waterloo et moi-même. C'était la première fois depuis que j'habite ce pays, que je voyais le rédacteur aller lui-même s'enquérir des faits et s'occuper de rapporter lui-même pour son journal. Je me suis dit: "Bon, M. Chagnon est ici, j'en suis content, ainsi il y aura un rapport véridique et complet de l'assemblée; chose rare dans son journal, car il prend ses informations des autres et il est trompé lui-même." Et c'est vrai, je croyais que les faussetés imprimées toutes les semaines dans le Journal n'étaient pas de lui. Je suis peiné aujourd'hui de constater que je me trompais. Je cite un passage de son rapport: "Le principal thème de l'ex-député de Bromo a été que la protection ne protège que les manufacturiers aux dépens des cultivateurs, et dans son grand discours il a donné des preuves, il a cité le prix actuel du beurre et du fromage; c'est fort pour un homme intelligent comme M. Fisher passe pour l'être."

À la lecture de ce passage, la voix est tombée de devant mes yeux. Comment, M. Chagnon, vous étiez là et vous prétendez que M. Fisher a dit ces choses !

J'en appelle aux deux cent personnes présentes. Il y avait là des gens de peu d'instruction et j'ai paré dix contre un que pas un seul, à part vous, n'a entendu M. Fisher dire une absurdité pareille. Et remarquez bien, M. Chagnon, que vous n'avez pas entendu vos non plus. Vous dites cela pour tâcher de mettre ceux qui n'étaient pas à Lawrenceville le 3 octobre sous l'impression qu'il y a été dit des sottises. Oui, monsieur, vous avez vu et entendu des conservateurs, vos gens, qui disaient autour de vous: "C'est vrai ce qu'il dit là ! On nous a menti et le jour de la rétribution est proche." Et la crainte s'est emparée de vous; vous voulez au moins conserver ceux de vos amis qui n'ont pas l'avantage d'entendre les remarques sages de M. Fisher. Cela, M. Chagnon, est ce que l'on appelle un mensonge, et vous avez péché contre un des dix commandements.

Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement. Vous venez des cathédrales, M. Chagnon, lisez-en un de temps à autre. Vous avez écrit un autre mensonge dans ce rapport; vous dites, en essayant de rapporter le discours de M. Tarte: "Et il raconte à ce sujet l'affaire McGreevy-Connelly. Il a osé dire qu'il gardait le silence après la découverte qu'il avait faite."

M. Chagnon, vous savez, et les deux cent personnes présentes à Lawrenceville, le 3 octobre, savent que M. Tarte n'a jamais dit cela. Je ne sais pas bien pourquoi vous rappelez cette rumeur qui a couru dans le temps. Je n'ai jamais entendu dire que M. Tarte ait dit cela lui-même, et dans tous les cas il ne la pas dit à Lawrenceville. M. Tarte vous a alors reproché de dire la vérité, mais en partie seulement. Maintenant, moi, je vous accuse de dénaturer les faits pour tromper les électeurs, et je dis que nos lois criminelles devraient avoir une clause qui se rapporterait à ces crimes. Rappelez-vous, M. Chagnon, que votre journal est lu par des gens en général ne lisant qu'un seul journal, et que ces honnêtes gens, au jour du scrutin, pourraient peut-être donner leur vote pour un homme qui supporterait en chambre un gouvernement selon votre cœur, parce qu'ils seront mal informés, et qu'ils auront eu confiance en votre parole.

FRANÇOIS-XAVIER, Waterloo, 12 octobre.

LES DIFFAMATIONS DU "JOURNAL DE WATERLOO"

Les sottises coloniales du "Journal de Waterloo" trouvent leur réfutation dans la présence de son rédacteur à l'assemblée de Lawrenceville. M. Chagnon était bien libre de demander des explications à M. Tarte, de porter contre lui des accusations. Il est resté la bouche close. Il est si facile de dire le contraire de la vérité, de se livrer à la diffamation quand les gens ne sont pas là pour se défendre.

Les Canadiens-français de Shefford

paraissent en avoir assez du genre vilain du "Journal de Waterloo." Car ils s'abonnent en grand nombre au CULTIVATEUR. Nous les en félicitons. C'est le moyen pour eux de s'éclairer, de se rendre compte des événements.

Le CULTIVATEUR publiera régulièrement à l'avenir une chronique du comté de Shefford. Nous serons reconnaissant à nos amis de la région pour toutes les nouvelles, tous les renseignements qu'ils voudront bien nous transmettre. Qu'ils ne laissent plus les meneurs bleus tromper l'opinion publique.

J'ai été guéri d'une forte attaque de lumbago par le LINIMENT MINARD. Revu W. BROWN.

J'ai été guéri d'un terrible mal d'oreilles par le LINIMENT MINARD. Mme S. KAUBACH.

J'ai été guéri d'une maladie des poulx par le LINIMENT MINARD. MRS S. MASTERS.

TENTATIVE DE MEURTRE

A New-Bedford

Le 10 courant après midi, un canadien du nom d'Arthur Guertin, a blessé grièvement Ella Greenwood, avec un rasoir. Le vainqueur a failli être tranché. L'école et la jalouse ont joué aux cartes et à boire dans la maison de Guertin, rue Chancery. Pendant une partie, Dane Helm, un nègre et Ella Greenwood eurent un tête-à-tête dans un coin. Guertin à cette vue, se levant soudain de la table de jeu, courut vers Ella, la prit par la taille et l'entraîna dans une chambre à coucher où il la lança sur un lit et lui coupa la gorge.

Ensuite Guertin s'enfuit et fut aperçu pour la dernière fois se dirigeant vers le chemin de fer. Les médecins appelés fermèrent la blessure en faisant 17 points de suture. Ils croient que la victime a une faible chance d'en revenir, quoiqu'elle puisse mourir par la perte de sang. Quand la police eut vent de l'affaire, le surintendant ordonna une alarme générale et que tous les agents se mettent à la recherche de l'attentat.

Voici son signalement: âge, 40 ans environ; taille, 5 pieds et 3 pouces; barbe en broussaille, teint brun, longue chevelure noire. Poids, environ 140 livres.

Guertin demeurait anciennement à Perry's Neck. Il a aussi demeuré à Fall River, il y a plusieurs années. Il pensionnait chez Achille Berger, dans le bloc McLee, 45 rue Alden. On croit se rappeler que c'est dans sa chambre qu'avait été cachés les objets volés chez Aimé Barrie et Ed. T. Amyot, il y a environ deux ans. Il avait une mauvaise réputation. Lors que Berger déménagea sur la rue Choate, Guertin y suivit. Plus tard Berger s'en alla demeurer dans le cottage appartenant au docteur Trudeau.

Le Grand Tronc Les recettes du Grand Tronc pour la semaine finissant le 3 octobre 1895 ont été comme suit:

Table with 2 columns: Item, Amount. Includes Voyageurs, Total, Diminution in 1895.

Le Pacifique Canadien Les recettes de cette compagnie pour la semaine finissant le 7 octobre ont été de \$485,000, contre 471,000, en 1894, soit une augmentation de \$14,000.

Changements dans les prix des spiritueux L'association des marchands de vins en gros vient d'établir les prix suivants:

Table with 2 columns: Item, Price. Includes Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, J. P. Wiser & Son, E. Seagram & Sons, H. Corby.

UN CRIME AFFREUX Un homme tué à coup de bêche et une femme assassinée

Un vieillard de 72 ans, M. Antoine Barthes, a été assassiné, à coups de bêche, à Paris, la semaine dernière. L'assassin est monté ensuite dans une chambre de l'étage supérieur et a assassiné à coups de fusil la femme Barthes, âgée de 55 ans, et une petite fille, âgée de 4 ans.

Le meurtrier a pillé la maison et a mis le feu à une grange. Tout a été brûlé. Les cadavres qui portent d'horribles blessures, ont été enlevés par les voisins.

Le nommé Longuevue, domestique des victimes, soupçonné d'être l'auteur du crime, devait répondre à l'appel des réserves à Cahors, mais il n'a pas paru à son régiment.

INCENDIES DANS LES PRAIRIES Employés du C. P. R. brûlés

Par suite de la sécheresse de l'été dernier, les incendies dans les prairies ont été plus fréquentes et ont causé des dégâts plus considérables que les années passées.

A Elm Creek, samedi soir, un feu de prairie était annoncé et la station du C. P. R. était menacée. Thomas Honan, chef d'équipe, et Edward Lunou, de Winnipeg, aussi employé de la compagnie, accoururent pour lutter contre l'incendie.

Mais les flammes s'avancèrent avec violence et Honan fut emporté sur le champ. Malgré ses terribles brûlures, Lunou put atteindre la station où il est mort quelques heures après.

A St-Vital, à quelques milles de Winnipeg, un autre feu de prairie, activé par un vent violent, a ravagé le district. Les deux fils de M. Alphonse St-Germain, cultivateur, l'endroit, ont essayé de sauver leurs meules de foin.

Arthur, le plus jeune, âgé de 12 ans, a été enveloppé par les flammes et carbonisé dans la prairie. John, l'aîné, effroyablement brûlé, a pu regagner son domicile, mais on désespère de le sauver.

UN AGENT EXTRAORDINAIRE La police de Montréal, sur les instructions du gouvernement britannique, recherche un nommé Atkinson qui, depuis trois ans, s'est livré à un singulier commerce. Atkinson enrôlait des jeunes Anglais pour les envoyer au Nord-Ouest ou à Kansas, E. U., où il leur promettait des situations lucratives, mais imaginaires. Il y a huit jours, il avait quinze de ces hommes à l'hôtel Jacques-Cartier. Ils ont payé \$200 chacun à Atkinson pour leur billet de passage à Kansas.

Bulletin commercial

La Banque Nationale

M. le juge Chauveau et M. Cabana, gérant de la Banque Nationale, sont venus faire l'inspection de la succursale de cette institution à Montréal. Ils sont partis pour Winnipeg, où la Banque Nationale a une succursale que les directeurs songent, paraît-il, à fermer.

Les grosses banques anglaises accaparent évidemment le commerce dans l'Ouest. Au reste, la Banque Nationale à Québec, à Montréal et dans quelques centres importants de la province de Québec, a un champ assez large pour employer ses ressources. Elle n'a qu'à éviter les gros escomptes, et elle prospérera.

Le marché du commerce de gros à Toronto, s'est amélioré, et l'avenir est envisagé avec confiance.

Le changement le plus remarquable à signaler cette semaine, est la hausse sur les sucres qui semblent cependant être légitime.

Le marché aux métaux a été ferme cette semaine, et les transactions satisfaisantes. Les cours sur le fer blanc sont à la hausse. La demande pour le blé de la part des meuniers est faible, et les prix sont relativement fermes. L'offre est restreinte. Les cultivateurs sont enclins à garder leur grain espérant une hausse dans les cours. Le mouvement du blé au Manitoba, a été tempéré que par le manque de facilité de transport par les chemins de fer. L'approvisionnement à Port Arthur et à Fort William augmente rapidement. L'argent est abondant. Le taux de l'intérêt des prêts sur demande est inchangé de 4 à 4 1/2 par cent.

La spéculation sur les valeurs canadiennes est modérée et le marché n'est pas tout à fait stable. Les facilités pour la semaine ont été de 52 au lieu de 43 pour la semaine correspondante de l'année dernière.

Fromage et beurre Le marché au fromage est peu animé. A la campagne les cours sont fermes et les détenteurs ne veulent pas vendre aux prix offerts. Les achats d'une seule maison depuis une quinzaine de jours ont trois semaines s'élevé à 20,000 meules; ce sont ces achats avec lesquels, gros contrats qui ont affermi le marché.

Une autre raison des prix élevés, dit-on, a été, dans les campagnes environnantes, de 15,000 à 20,000 meules des dernières productions au plus haut prix. Nos cotons: Ontario, septembre, 8 1/8 à 8 3/8; Québec, septembre, 8 1/8 à 8 3/8; W. du mois, août, 7 1/2 et 7 3/8.

Le marché au beurre est très ferme et les détenteurs sont si peu pressés de vendre que les affaires en sont presque arrêtées. Nos cotons: crémeries, septembre, 19 1/2 à 19 3/8; crémeries, août, 18 1/2 à 18 3/8; 1910; fermes de l'Ouest, 13 1/2 à 17; 10; fermes de l'Ouest, 13 1/2 à 17.

Animaux domestiques Si ce n'étaient les porceaux, qu'on trouve en bien plus grand nombre aux Etats-Unis que dans le Dominion, notre pays pourrait soutenir avec avantage la comparaison avec nos voisins sous le rapport de la production des animaux domestiques. Voici, en effet, quel est leur nombre pour chaque mille d'habitants dans chacun des deux pays.

Table comparing Canada and Etats-Unis for various animals: Pourceaux, Moutons, Chèvres, Vaches laitières, Autres bestiaux.

Il est bon de dire que, si les Etats-Unis possèdent un nombre si énorme de porceaux, pressant que d'être nombreux, ils le doivent à l'immense quantité de mangas qui recueillent tous les ans, dans presque tous les Etats de l'Union.

LES FRUITS De la Méditerranée

Le steamer "Escalona" est le premier qui nous arrive cet automne directement de la Méditerranée avec une cargaison de fruits secs. Sa cargaison consiste en 620 barils et 1,275 demi-barils, 3,690 boîtes et 3,830 boîtes de courants de Patrois, ce qui forme un total de 9,415 lots; 1,290 boîtes, 29,000 denrées et 1,220 denrées de boîtes de raisin Valence de Quarta, ce qui donne un total de 31,420 lots. Il avait également 20,000 tresses d'ignons d'Espagne. On peut citer les raisins ici: 3 1/2 à 4 1/2 la livre; le Current 3 1/2 à 4 en baril.

Il le fallait La supériorité des remèdes que la science met à notre disposition est due aux immenses progrès accomplis depuis les dix dernières années dans le domaine de la chimie médicale. Aujourd'hui, quelques doses de BAUME RHUMAL suffisent à guérir le rhume le plus opiniâtre, alors que, dans le bon vieux temps d'autrefois, il fallait se droguer et suivre une diète sévère pour s'en débarrasser, et cela pendant des semaines et souvent des mois.

25 cents la bouteille en vente partout. Aux Etats-Unis, en gros chez G. Mortimer & Co., 24 Central wharf, Boston, Mass.

AU MONT-ST-LOUIS Un élève tombe d'un escalier

ON LE RELEVÉ MORT Un accident fatal est venu samedi dernier jeter la consternation dans une des plus estimables familles de Montréal, et dans un de nos collègues les plus en renom, le Mont-St-Louis. M. Léopold, fils de M. L. N. St-Arnaud, ayant été autorisé à descendre du dortoir avant les autres élèves, voulut glisser sur la rampe de l'escalier, mais il perdit l'équilibre, et tomba d'une hauteur de trente ou quarante pieds. L'aumônier et le médecin furent mandés immédiatement, mais au bout d'un quart d'heure à peine, le pauvre enfant avait cessé de vivre.

La famille de M. St-Arnaud est dans un deuil profond. Les funérailles ont eu lieu, lundi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La nefaire du Mont-St-Louis a joué des airs funèbres pendant le parcours du cortège.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LES RHUMES, Les affaires dans ce produit sont encore tranquilles et ne dépassent pas la limite des besoins locaux au jour le jour. Nous marquons le lard canadien Short Cut plus ferme et assez rare à \$17.50; le lard de l'Ouest fait encore \$16 à \$16.50. Le saindoux "Anchor" est distribué à \$1.30 à \$1.32. Le saindoux pur fait \$2 le seau. Rien de changé dans le prix du jambon, du lard fumé et de la cotlette.

PATATES - L'approvisionnement est assez considérable, et la demande bonne. On cote 35c à 40c le sac en lot de choix, et 80c à 95c le baril.

FOIN - Il y a passablement de foin pressé sur le marché. L'écoulement est plus lent qu'à l'habitude. Les acheteurs paraissent peu pressés aux stations dans la campagne, pour foin No 1, \$9 à \$9.50, pour No 2 au choix, \$8 à \$8.50.

Le Commerce Canadien La revue de R. G. Dun et Cie dit, au sujet du commerce du Canada durant la semaine, ce qui suit: - Les avis reçus de Montréal n'indiquent aucun changement important dans le commerce canadien depuis une semaine. La demande

pour la laine non ouvrée est meilleure, ce qui est attribué à la droiture du marché étranger, et des ventes assez importantes ont été faites et les cours se sont quelque peu élevés. Le bon beurre se vend un peu plus cher, mais les cours pour le fromage sont demeurés les mêmes. A cause du mouvement ascendant continué qui se poursuit dans les cours du coton non ouvré, les agents des fabriques ont envoyé un avis aux négociants de nouveautés annonçant une nouvelle hausse sur leurs différentes marchandises. Les fabricants de lainage n'ont pas également une hausse dans leurs cours.

Des cours pour les sucres sont également à la hausse; durant la semaine il y a eu une hausse de huitième à deux reprises différentes.

Le marché du commerce de gros à Toronto, s'est amélioré, et l'avenir est envisagé avec confiance.

COUR CRIMINELLE

Demers subira un nouveau proces en novembre

La cause des filles Ladouceur

La cour criminelle a repris ses séances jeudi matin. La foule, cependant, était moins considérable que les jours précédents, mais les curieux étaient encore en assez grand nombre.

A 10 heures et 30, M. le juge Wurtelle arrive en cour, et l'on procède à l'appel des jurés.

M. Jos Campeau, de Vaudeuil, l'un de ces derniers, obtient son congé sur certificat de médecin, déclarant que M. Campeau souffre d'une maladie des reins.

M. Odilon Desmarais demande ensuite que la date du nouveau proces que la Couronne veut faire à Napoléon Demers soit fixée.

Le prisonnier n'est pas en cour, mais le président du tribunal annonce à son défenseur que la cause sera entendue dans les premiers jours du terme de novembre.

M. Desmarais demande alors que son client soit mis en liberté sous caution.

Le juge explique que cette session de cour va certainement se prolonger jusqu'à un mois prochain. Demers devra subir son proces dans les premiers jours de novembre et c'est à la Couronne d'en déterminer la date.

Par conséquent, M. Desmarais devra s'entendre avec les substituts du procureur général à ce sujet. A tout événement, la cause ne sera pas retardée.

M. J. L. Archambault demande ensuite la mise en accusation de Henri Perreault. Le prévenu est un photographe qui tenait son établissement au No 2095 rue Notre-Dame, en 1892.

Le 30 décembre de l'année mentionnée, un mandat d'arrestation était émis contre le prévenu sur l'accusation d'avoir permis à des jeunes filles d'avoir des relations criminelles dans son établissement.

Perreault fut admis à caution à ce moment, mais il profita de sa liberté pour prendre la fuite, et il fut arrêté de nouveau ces jours derniers à Ste Anne de la Paroisse.

Le greffier de la couronne lui a demandé s'il s'avouait coupable. Le prisonnier a répondu qu'il protestait de son innocence, puis le proces a été remis au quinzaine courant.

Les jurés Ladouceur sont appelés à l'audition d'avoir tué et caché un enfant nouveau-né à la résidence de M. J. Desmarais, à Notre-Dame de Grâce.

Agnes et Rosanna se déclarent innocentes et leur avocat, M. E. N. St Jean, demande un président du tribunal, M. Alex. Lacoste, la permission de donner des sergents aux accusés.

La demande a été accordée. Les jurés suivants ont été ensuite amenés; MM. Moise Bastien, président; Médard Latendresse, Charles St Pierre, Henri Charest, Mathias Chretien, J. B. Bloudeau, Alfred Deschênes, Joseph Ranger, Félix Durbin, Hermidas Laplante, Paul Le Gall, et Felix Ranger. Nous nous abstiendrons de fournir à nos lecteurs la version des témoins qui ont été entendus dans cette cause.

Après les plaidoiries des avocats de la défense et ceux de la couronne, le juge adresse les jurés et sans sortir du banc, ces derniers déclarent les accusés non coupables, et elles furent renvoyées en liberté.

Séance du 15 oct.

Le juge Wurtelle présidait la séance de la cour d'assises. Les dix individus accusés d'incendie criminel, dont deux, Edwin Richardson et Ad. Sasseville, qui ont fait défaut, ont, après avoir entendu la lecture des nombreuses accusations portées contre eux, protesté de leur innocence. Ce sont John Briser, Henry Castle, Isaac Davis, William Thomas, Isidor Boulanger, George Payeur, Lewis Lowenthal et Louis Napoleon Dagenais. Ils étaient représentés par MM. Green-shields, Crankshaw et Maréchal qui ont demandé un proces séparé pour chacun de leurs clients.

Le juge a ensuite prononcé les sentences contre les prisonniers reconnus coupables récemment.

Joseph Champagne, accusé, selon le langage de la cour, d'avoir « brisé » une place d'affaires, dans l'intention de voler—c'est-à-dire de tentative de vol avec effraction,—a raconté qu'il était ivre au moment du crime et qu'il était condamné qu'à 4 mois de prison.

Alphonse Homier, Joseph Labelle, John Lewis, Joseph Richard, qui se sont évadés de la prison de Montréal, dernièrement, passeront deux ans au pénitencier quand ils auront purgé leur condamnation en prison. Cependant le juge leur a promis que, si, d'ici à 3 mois, leur conduite est excellente, leur peine sera réduite.

William Lalonde, un faussaire, a été condamné à 3 ans de pénitencier.

Frank Labelle et sa femme, accusés de vol, devront faire, le premier 3 ans de pénitencier, la seconde, 20 mois de prison.

Brunet, accusé du faux, a été déclaré non coupable et libéré.

Après le prononcé des sentences la cour a été suspendue.

DES OFFRES A M. DESMARAIS

Pour le second proces de Demers

L'affaire Demers excite toujours un intérêt considérable.

M. Odilon Desmarais, l'avocat de l'accusé, raconte que depuis qu'il a été connu que Demers devait subir un nouveau proces une foule de citoyens étaient allés à son bureau et lui avaient dit:

—M. Desmarais, si vous voulez de l'aide dans cette cause, nous sommes à votre disposition.

LE PROCES SHORTIS

(Suite de la deuxième page.)

Séance du 14 oct.

A l'ouverture de l'audience de ce matin, M. Laberge, consul des États-Unis à St. Hyacinthe, était en cour. L'assistance est plus nombreuse que les jours précédents, car on s'attendait que cette fois, Mlle Anderson, dont le témoignage est attendu avec impatience, sera enfin mise dans la boîte aux témoins.

Le prisonnier a passé la journée du dimanche fort tranquille. Il a dormi et mangé comme l'homme le plus indépendant du monde. Hier, dans la journée, il a écrit sur un tout petit morceau de papier, en forme circulaire, pas plus grand qu'un sou, tout le Notre Père, en anglais. L'écriture, on le conçoit, est excessivement fine; mais c'est très lisible, et même artistique, le document porte la signature de Shortis et a été donné en souvenir à son gardien.

Henri Malabar, 47 ans, ancien gardien de nuit au Queen's Hotel. En Angleterre, d'où M. Malabar est originaire, il a été gardien de fou pendant de longues années. A Montréal, il a travaillé pour quelques médecins. Quand Shortis venait à l'hôtel Queen, il était frappé de ses actes. Il dansait, sautait, se roulait à terre, grimait les escaliers à 4. Il chantait des choses absurdes et sans suite. Un jour Shortis l'a menacé de lui faire un mauvais parti parce que ce dernier lui disait d'éteindre les feux de gaz qu'il avait tous allumés dans un salon. Shortis était sobre. Le témoin savait que le prisonnier sortait toujours avec un revolver.

Léon Lebluc, chef de police de Valleyfield. M. St Pierre le questionne. Il veut avant tout savoir si le chef de la police reconnaît être venu le matin en chemin avec le docteur. L'avocat de la défense veut savoir aussi s'il a vu M. Miron. Le chef reconnaît que M. Miron est venu le voir à son bureau ou il lui a parlé des questions qui lui avaient été posées. Le témoin ajoute qu'après la tragédie, il lui a semblé que Shortis dormait.

Joseph Robert McKay, de la rue St-Antoine, de Montréal, est un commis voyager. Jusqu'à huit jours, il a été employé de Caverhill et Cie, marchands de fer en gros. Il est allé souvent à l'hôtel Queen. Il se souvient d'avoir vu le prisonnier, en juin et en juillet 1894. C'est dans la chambre de toilette qu'il était. Shortis a enlevé une de ses chaussures, a gardé son bas et s'est mis le pied dans le bassin. Le témoin lui ayant fait observer que cela paraissait être une nouvelle méthode de se laver les pieds, le prisonnier, pour toute réponse, bruyamment se revolver sur le témoin. Celui-ci lui saisit le bras et lui enleva son revolver. Shortis se mit alors à rire très fort, puis il enleva son bas, se baissa sur le parquet et mit son soulier. Cela se passait vers huit heures du soir. Un peu plus tard, le même soir, le témoin a vu le prisonnier sur le trottoir en face du Queen's et il jouait de nouveau avec un revolver. Il lui dit encore ce revolver, en enlevant le cylindre, puis remit le reste au prisonnier. Celui-ci se voyant privé de son arme, se jeta par terre et se roula sur le dos en riant très fort. Dans une autre occasion, le témoin a vu Shortis étendu sur un banc au square Dominion. Il paraissait dormir et avait à côté de lui un revolver. En transposant, par M. McMaster, le témoin dit que, dans toutes ces occasions, le revolver n'était pas chargé. M. McMaster lui demanda si quelqu'un a eu connaissance de l'incident de la rue Valleyfield, déjà entendu par la cour. Le témoin répond non. M. Cooke, de Valleyfield, déjà entendu par la cour, a précédé le témoin, et il a lu la lettre que Shortis voulait envoyer à Mlle Anderson. La lettre est produite et le témoin la reconnaît et se lit comme suit:

« Téléphone à la maison. » Suit le mot « anticrist », qui ne veut rien dire. « Ne t'occupe pas, si Bob parle mal de toi de son métier de ses affaires ou je vais l'arranger. Envoie-moi Jack de suite. » Signé: V. Shortis.

Bob est M. Robert McGinnis, le second mari de Mme Anderson. Jack est le gamain de 15 ans, le frère de Mlle Anderson, avec qui Shortis sortait toujours. Quant au mot « anticrist », le témoin dit qu'il a écrit d'après la prononciation du prisonnier. Mlle Anderson est ensuite appelée. Un sergent se produit dans la cour. Le prisonnier ne la regarde pas, et la jeune fille ne jette pas un plus les yeux sur son ancien ami. Elle connaît le prisonnier depuis le 18 novembre 1894. Il allait souvent la visiter chez elle, l'après-midi et le soir. Le beau-père, M. McGinnis, s'opposait à ce que Shortis allât à la maison, et la fréquentait. Le prisonnier connaissait ce fait. Le témoin a vu souvent Shortis avec plusieurs revolvers sur lui. Elle l'a aussi vu tirer dans la rue.

Dans le salon chez M. McGinnis, il braquait son revolver sur le témoin. Quelquefois, il était tranquille d'autres fois, il était menaçant et se faisait à propos de rien. Souvent pendant que le témoin causait avec Shortis, dans le salon, il s'imaginait que quel qu'un marchait, il parlait sur la galerie, et il regardait par les fenêtres. Alors, il voulait que le témoin ferme les persiennes.

Le soir du premier mars, il s'est figuré que quelqu'un était assis sur la galerie, il a envoyé Jack voir, il n'y avait personne. C'est vers 7 heures du soir que le prisonnier est arrivé chez le témoin, le 1er mars. Tous deux devaient aller ce soir-là passer la soirée chez Mme Ewart, à Melocheville, près de Beauharnois. Ils avaient été invités le mercredi précédent. M. Green-shields demande alors ce qu'a dit le prisonnier à Mlle Anderson l'après-midi du vendredi, au sujet de cette source.

M. McMaster, sujet à la ques-

LE PROCES SHORTIS

(Suite de la deuxième page.)

Séance du 14 oct.

A l'ouverture de l'audience de ce matin, M. Laberge, consul des États-Unis à St. Hyacinthe, était en cour. L'assistance est plus nombreuse que les jours précédents, car on s'attendait que cette fois, Mlle Anderson, dont le témoignage est attendu avec impatience, sera enfin mise dans la boîte aux témoins.

Le prisonnier a passé la journée du dimanche fort tranquille. Il a dormi et mangé comme l'homme le plus indépendant du monde. Hier, dans la journée, il a écrit sur un tout petit morceau de papier, en forme circulaire, pas plus grand qu'un sou, tout le Notre Père, en anglais. L'écriture, on le conçoit, est excessivement fine; mais c'est très lisible, et même artistique, le document porte la signature de Shortis et a été donné en souvenir à son gardien.

Henri Malabar, 47 ans, ancien gardien de nuit au Queen's Hotel. En Angleterre, d'où M. Malabar est originaire, il a été gardien de fou pendant de longues années. A Montréal, il a travaillé pour quelques médecins. Quand Shortis venait à l'hôtel Queen, il était frappé de ses actes. Il dansait, sautait, se roulait à terre, grimait les escaliers à 4. Il chantait des choses absurdes et sans suite. Un jour Shortis l'a menacé de lui faire un mauvais parti parce que ce dernier lui disait d'éteindre les feux de gaz qu'il avait tous allumés dans un salon. Shortis était sobre. Le témoin savait que le prisonnier sortait toujours avec un revolver.

Léon Lebluc, chef de police de Valleyfield. M. St Pierre le questionne. Il veut avant tout savoir si le chef de la police reconnaît être venu le matin en chemin avec le docteur. L'avocat de la défense veut savoir aussi s'il a vu M. Miron. Le chef reconnaît que M. Miron est venu le voir à son bureau ou il lui a parlé des questions qui lui avaient été posées. Le témoin ajoute qu'après la tragédie, il lui a semblé que Shortis dormait.

Joseph Robert McKay, de la rue St-Antoine, de Montréal, est un commis voyager. Jusqu'à huit jours, il a été employé de Caverhill et Cie, marchands de fer en gros. Il est allé souvent à l'hôtel Queen. Il se souvient d'avoir vu le prisonnier, en juin et en juillet 1894. C'est dans la chambre de toilette qu'il était. Shortis a enlevé une de ses chaussures, a gardé son bas et s'est mis le pied dans le bassin. Le témoin lui ayant fait observer que cela paraissait être une nouvelle méthode de se laver les pieds, le prisonnier, pour toute réponse, bruyamment se revolver sur le témoin. Celui-ci lui saisit le bras et lui enleva son revolver. Shortis se mit alors à rire très fort, puis il enleva son bas, se baissa sur le parquet et mit son soulier. Cela se passait vers huit heures du soir. Un peu plus tard, le même soir, le témoin a vu le prisonnier sur le trottoir en face du Queen's et il jouait de nouveau avec un revolver. Il lui dit encore ce revolver, en enlevant le cylindre, puis remit le reste au prisonnier. Celui-ci se voyant privé de son arme, se jeta par terre et se roula sur le dos en riant très fort. Dans une autre occasion, le témoin a vu Shortis étendu sur un banc au square Dominion. Il paraissait dormir et avait à côté de lui un revolver. En transposant, par M. McMaster, le témoin dit que, dans toutes ces occasions, le revolver n'était pas chargé. M. McMaster lui demanda si quelqu'un a eu connaissance de l'incident de la rue Valleyfield, déjà entendu par la cour. Le témoin répond non. M. Cooke, de Valleyfield, déjà entendu par la cour, a précédé le témoin, et il a lu la lettre que Shortis voulait envoyer à Mlle Anderson. La lettre est produite et le témoin la reconnaît et se lit comme suit:

« Téléphone à la maison. » Suit le mot « anticrist », qui ne veut rien dire. « Ne t'occupe pas, si Bob parle mal de toi de son métier de ses affaires ou je vais l'arranger. Envoie-moi Jack de suite. » Signé: V. Shortis.

Bob est M. Robert McGinnis, le second mari de Mme Anderson. Jack est le gamain de 15 ans, le frère de Mlle Anderson, avec qui Shortis sortait toujours. Quant au mot « anticrist », le témoin dit qu'il a écrit d'après la prononciation du prisonnier. Mlle Anderson est ensuite appelée. Un sergent se produit dans la cour. Le prisonnier ne la regarde pas, et la jeune fille ne jette pas un plus les yeux sur son ancien ami. Elle connaît le prisonnier depuis le 18 novembre 1894. Il allait souvent la visiter chez elle, l'après-midi et le soir. Le beau-père, M. McGinnis, s'opposait à ce que Shortis allât à la maison, et la fréquentait. Le prisonnier connaissait ce fait. Le témoin a vu souvent Shortis avec plusieurs revolvers sur lui. Elle l'a aussi vu tirer dans la rue.

Dans le salon chez M. McGinnis, il braquait son revolver sur le témoin. Quelquefois, il était tranquille d'autres fois, il était menaçant et se faisait à propos de rien. Souvent pendant que le témoin causait avec Shortis, dans le salon, il s'imaginait que quel qu'un marchait, il parlait sur la galerie, et il regardait par les fenêtres. Alors, il voulait que le témoin ferme les persiennes.

Le soir du premier mars, il s'est figuré que quelqu'un était assis sur la galerie, il a envoyé Jack voir, il n'y avait personne. C'est vers 7 heures du soir que le prisonnier est arrivé chez le témoin, le 1er mars. Tous deux devaient aller ce soir-là passer la soirée chez Mme Ewart, à Melocheville, près de Beauharnois. Ils avaient été invités le mercredi précédent. M. Green-shields demande alors ce qu'a dit le prisonnier à Mlle Anderson l'après-midi du vendredi, au sujet de cette source.

M. McMaster, sujet à la ques-

LE CULTIVATEUR

tion parce que les dîres du prisonnier n'ont rien à faire avec la cause.

Le juge—Je permets la question.

Mlle Anderson raconte alors que le vendredi après-midi, le 2 mars, Shortis paraissait très anxieux d'aller à la résidence de Mme Ewart. Il lui a dit que si elle voulait s'y rendre, il fallait prendre ses précautions de bonne heure, afin d'avoir une bonne et chaude voiture.

Quand Shortis est arrivé chez Mlle Anderson, après souper, à 7 heures, le 1er mars, il était très excité et a dit qu'il avait une chienne avec un marchand de Valleyfield du nom de Parks.

Cette chienne avait un lien au sujet d'un article paru dans un journal sur le magasin de Parks.

Ce soir-là, Shortis s'est plaint d'un gros mal de tête. Jack Anderson a voulu lui mettre des compresses d'eau froide sur le front. Shortis a refusé, car il disait que cela ne lui ferait rien, attendu que son mal était en dedans.

Il a demandé au témoin de faire de la musique. Mlle Anderson commença à jouer un morceau, Shortis, après quelques instants, arracha le papier de musique et demanda à ce que d'autres choses fut joué. Le témoin commença à jouer autre chose, Shortis ne trouva pas ça plus de son goût, et il déchira le morceau de musique. Dans l'après-midi du même jour, Shortis a montré au témoin deux lettres de sa mère qui n'avaient pas été déchiffrées. Le soir, il revint avec une autre lettre de sa mère qu'il n'avait pas non plus ouverte. Le témoin dit au prisonnier qu'il devrait écrire à sa mère.

Shortis répondit qu'il écrirait le lendemain parce que ce soir-là, il avait trop mal à la tête, disait-il. Le témoin raconte ensuite que son beau-père et le prisonnier n'étaient pas en bon termes. D'après Mlle Anderson, Shortis ne prenait jamais de laison. Le prisonnier est parti de la maison le 1er mars au soir, vers dix heures moins un quart. Il est retourné chez le témoin deux ou trois minutes après, pour chercher la dernière lettre de sa mère, qu'il avait oubliée. Il est ensuite parti en voiture avec Mlle Anderson qui avait beaucoup voyagé. Il avait passé une année en Afrique, y avait fait la chasse et avait tué un grand nombre d'animaux et n'était qu'un grand garçon de tuer des bêtes humbles. Là-bas, en Afrique, on n'attachait aucune importance du fait de tuer son semblable.

Il y a une lampe électrique en face de la résidence de M. McGinnis. Trois ou quatre fois, il est arrivé à Shortis de grimper dans le poteau et briser la lampe. Cela l'amusait beaucoup. Le prisonnier n'a jamais pu apprendre à jouer aux cartes. Il ne pouvait distinguer un carreau d'un pique, ce qui a fait dire à quelqu'un dans la maison, que Shortis n'est pas fou, parce que le jeu de cartes a été inventé pour amuser les fous. Il lui arrivait souvent de partir le soir rien qu'avec une claquette.

M. McMaster—Est-ce là un signe de folie?

M. St Pierre—Bien, un lord anglais a passé pour fou pour avoir soulevé l'œil d'une de ses claquettes.

M. McMaster—La même chose peut arriver à un frenchman!

Shortis, un jour, a exprimé l'opinion que Mlle Anderson n'avait pas les cheveux assez blancs. Il lui mit une préparation sur la tête, ce qui lui a brûlé les cheveux. Elle a dû, subitement, se couper une partie de la chevelure. Elle n'a pu comprendre le mot « anticrist » qui se trouve sur le billet reçu par elle, le lendemain du meurtre.

Quelqu'un a conseillé au témoin de déchiffrer la lettre quelques jours après. C'est ce qu'elle a fait; mais elle en a gardé les morceaux. M. Green-shields demande ensuite: « Dans la soirée qui a précédé le meurtre, Shortis vous a-t-il parlé directement ou indirectement de commettre un vol ou un meurtre? »

« Non, répond Mlle Anderson. »

« Etiez-vous fiancée avec les deux? »

« Non! — Le prisonnier ne vous a-t-il jamais fait de proposition de mariage? »

« Non! — Vous a-t-il jamais parlé d'un enlèvement ou d'une fuite avec lui? »

« Non! — Le témoin ajoute que Shortis était très vaniteux et qu'il aimait beaucoup à voir son nom dans les journaux.

Transposant par M. McMaster, le témoin dit qu'elle a appris par sa mère, vers 7 heures, le 2 mars au matin, la tragédie. La lettre de Shortis ne lui était pas parvenue alors. Mlle Anderson ne se rappelle pas exactement à quelle heure elle a reçu cette lettre; elle ignore s'il y avait du sang sur l'enveloppe.

Sa mère lui a dit qu'il y avait, et elle a répondu à sa lettre comme suit: « Mon cher Bertie, ne perds pas courage, tout va s'arranger bientôt. Je te serai toujours fidèle. Signé, Melle. »

Mlle Anderson dit qu'elle a répondu à Shortis parce qu'elle ne croyait pas que le meurtre avait été commis par l'accusé. Elle ne le pensait pas capable de faire pareille chose. Le témoin est allé à St-Zotique, près de Coteau Landing, seule avec le prisonnier, en janvier ou février dernier. Elle est allée seule à l'hôtel Windsor, où Shortis pensionnait.

Elle n'est pas allée voir l'accusé à la prison de Montréal. Mlle Anderson dit que Shortis se conduisait généralement avec elle comme un jeune homme élevé. On demandait au témoin si sa mère recevait bien l'accusé à la maison. Mlle Anderson répond dans la négative et que sa mère n'aimait pas Shortis. Alors vous n'étiez pas du tout mécontente que votre mère? Le témoin répond avec beaucoup d'aplomb que sa mère, elle différait d'opinion avec sa mère, sur le compte du prisonnier. La défense a déposé une théorie pour excuser Shortis d'avoir en sa possession, le gros ciseau trouve sur lui, le matin du 2 mars. Dans l'après-midi du 1er mars, Mlle Anderson jure que Shortis a voulu enlever ses patins de ses bottes et qu'il a demandé un tourne-vis pour le faire. Mlle Anderson

LE CULTIVATEUR

est allée alors chercher le tourne-vis de la machine à coudre. Le prisonnier trouvait l'instrument trop faible et il a dit qu'il apporterait un tourne-vis plus gros dans la soirée.

Après souper, Shortis se rendit à la résidence du témoin, et annonça qu'il n'arrangerait pas ses patins ce soir-là, parce qu'il avait trop mal à la tête. Il n'a pas dit qu'il avait apporté un instrument plus fort que le tourne-vis de la machine à coudre.

La défense va prétendre devant le jury que Shortis n'avait pas prémédité de se servir du fameux ciseau contre les victimes qu'il a assassinées, mais qu'il a été le résultat d'une hallucination.

Cette théorie du ciseau découverte par la défense est très habile, mais sera difficilement avalée par le jury.

M. McMaster demande au témoin si elle trouvait Shortis doué d'une intelligence ordinaire.

Elle répond non.

« Alors, pourquoi sortiez-vous avec un fou? — Parce que je n'en avais pas d'autres pour sortir avec moi, répond-elle. Je sortais avec lui, mais je savais qu'il était « craqué. »

M. McMaster demande au témoin de relater des faits qui lui ont fait croire que Shortis était « craqué. »

Mlle Anderson répète ce qu'elle a dit dans son examen en chef. M. McMaster n'avait pas terminé le transcrit de ce intéressant témoin au moment de l'ajournement.

Séance du 15 Octobre.

Francis Shortis, 48 ans, éleveur et entrepreneur de bestiaux, de Waterford, Irlande. C'est le père de l'accusé. L'émotion est profonde dans l'auditoire. M. Shortis possède 400 arpents de terrain et en exploite 500 en location. Après quelques questions générales sur son commerce et l'importation des bestiaux, sur sa situation financière qui atteint \$200,000, et son chiffre d'affaires qui dépasse un million.

M. Shortis fait savoir que son commerce le retenait presque tout le jour en dehors de chez lui. C'était sa femme qui s'occupait de l'éducation de leur fils unique. Il a entendu partie des témoignages donnés à la commission d'enquête et les a entendus relire à la cour.

Après une petite discussion entre MM. Green-shields et McMaster jugée sans importance par la cour, M. Green-shields continue son interrogatoire.

Le malheureux père levant les bras au ciel et frappant un coup de poing sur le bord de la boîte aux témoins éclate en sanglots. Il déclare que, sauf une ou deux fredaines de son fils, il ignorait absolument tous les faits qui lui ont été dévoilés par la suite.

Shortis est resté impassible pendant l'explosion de douleur de son pauvre père. Celui-ci avait dit à son fils de choisir une carrière et lui l'aiderait à n'importe quelle entreprise raisonnable. Le jeune garçon avait du goût pour la mécanique. Cependant, un jour, il lui dit qu'il désirait suivre la même carrière que lui et il n'a jamais pu rien lui apprendre en fait de commerce, sa mémoire était nulle en affaires. Le père Shortis donne de nombreux exemples de ce qu'il raconte.

Les efforts du père pour amener son fils à s'intéresser aux affaires ont duré deux ans; il a consacré ce tout était inutile. Il a reconnu que tout était de l'envoyer en Amérique, et il lui a offert tout le crédit nécessaire à cet effet. C'est la première fois que M. Shortis vient en Canada. Il a vu son fils à plusieurs reprises en prison, mais il n'a jamais voulu lui parler du proces ni du crime. Shortis a été ému, la première fois qu'il l'a entrevu à son arrivée; jamais aucune émotion n'a semblé l'jamais depuis.

Madame Shortis, mère de l'accusé, entre ensuite en pleurant dans la boîte.

Le prisonnier ne laisse voir aucun signe d'émotion. Mme Shortis dit que son fils unique aura 21 ans le 14 février prochain, le jour de la St-Valentin, et que son mari lui a donné le soin exclusif de son éducation. A la naissance de Shortis, il était un enfant assez gros, mais il avait le teint pâle et jaune.

Il est resté dans cet état jusqu'à l'âge de six mois; ensuite il a eu une espèce de ramollissement des os des jambes, et n'a pu marcher avant l'âge de deux ans. Valentine n'a parlé distinctement qu'à l'âge de sept ou huit ans. A quatre ans, il pouvait à peine articuler quelques mots.

Quand il a eu sept à huit ans, la mère chercha à commencer son éducation, mais il paraissait d'une très pauvre intelligence, et n'a presque rien appris. On l'envoya à l'école primaire, à Waterford, durant deux ans, mais il apprit très peu à encore. Un peu plus tard, comme son père n'était pas satisfait du peu de progrès fait par Valentine, il entra à l'école des Frères dirigée par le Rév. M. Dunn. Après avoir passé deux ans à l'école des Frères de Waterford, il est allé au collège de Clonville.

Valentine était d'un tempérament très faible depuis l'âge de deux ou trois ans. Il s'est souvent plaint de terribles maux de tête; il était exposé à de fréquentes attaques de bronchite.

Un jour, alors que Valentine avait sept ans, il a reçu dans un accident une loupette pierre sur la tête, et s'était infligé une large blessure. Dans son enfance, Shortis était d'un caractère très doux, compassif, franc, pieux, allié à la messe tous les matins. Quand il a eu douze ans, sa mère a constaté que son tempérament commençait à changer. Il devint maussade, colère, éfrotté et menteur. Le changement s'est accentué de plus en plus jusqu'à l'époque de son départ pour le Canada. Valentine n'avait presque pas de mémoire. Il ne pou-

LE CULTIVATEUR

vait rien se rappeler au collège de Clonville, il a toujours souffert beaucoup du mal de tête; on fit obligé de l'amener à la maison, parce qu'il avait en arrière de la tête, un peu au-dessus du cou, deux larges plaques, d'où le pus s'échappait en grande quantité. Après avoir été traité par le Dr Ford et l'avoir guéri, on décida de ne pas le renvoyer au collège. De tous les faits rapportés devant la commission rogatoire, madame Shortis jure qu'elle n'en connaissait que trois: Quand Valentine a tiré sur une fillette de deux ans; quand il est allé à cheval sur la voie ferrée et enfin, quand il a tiré du revolver, une autre fois, dans la rue.

Les gens de Waterford protégeaient le jeune homme et gardaient le silence sur ses escapades. Quand madame Shortis est arrivée à relater les circonstances du départ de Valentine pour le Canada, elle a éclaté en sanglots.

Le prisonnier ne remue pas et ne regarde pas sa mère.

Depuis son départ, la mère a écrit deux fois par semaine régulièrement, à son fils. Celui-ci a aussi écrit très régulièrement jusqu'à un mois de mars. Il a toujours écrit deux ou trois fois par semaine à sa mère. Celle-ci est venue au pays en 1894 pour visiter Valentine et a passé un mois au Canada. Elle a vu alors à ce que son fils ne manquât de rien, car, dit-elle, nous avons beaucoup d'argent, et nous n'étions pas pour laisser notre fils unique dans l'embaras.

La dernière lettre qu'elle reçut de Valentine, est datée de six semaines avant le meurtre. C'est M. F. Gault qui a câblé à Mme Shortis la terrible nouvelle. Le câblegramme commençait par ces mots: « Votre fils doit être fou. »

En apprenant la tragédie, elle a eu un choc nerveux très fort et a été malade au lit durant plusieurs semaines.

Quand elle fut rétablie, elle est venue au Canada. Elle est restée chez les Sœurs de Sourdis et Muettes, à Montréal, et a visité son fils tous les jours à la prison. Valentine n'a manifesté aucun regret, aucun repentir d'avoir commis son crime. Il semblait se préoccuper bien plus d'une égratignure qu'il avait à la main que de l'issue du proces. Chaque fois que sa mère lui parlait de la tragédie, il changeait de sujet et parlait joyeusement d'autres choses. Mme Shortis ajoute qu'elle a dit à Valentine que ses avocats allaient plaider folie et que plusieurs de ses ancêtres ou parents étaient morts aliénés.

Il ignorait que de ses parents étaient morts fous. Il a protesté contre les plaidoyers de folie, et a déclaré qu'il aimait mieux mourir plutôt que de savoir que sa mère le croirait fou.

Dans la prison, il a toujours agi comme un enfant. Il parlait de savon, de cosmétique, de parfum, jouait avec les bijoux de sa mère, etc. Dans la prison de Beauharnois, depuis le commencement du proces, Mme Shortis a visité Valentine tous les jours. Il garde la même attitude; il est gai, joyeux, content. C'est, dit la mère en pleurant, une espèce de consolation pour moi de le savoir parfaitement heureux. Il ne réalise pas sa position; il semble aussi heureux qu'un enfant de cinq ans.

LA REINE VICTORIA

La reine Victoria a ordonné que la chambre du palais de Kensington, où elle naquit en 1819, et qui avait été fermée depuis son avènement au trône, fut ouverte et rendue accessible aux visiteurs du palais.

Cette chambre historique se trouve exactement dans le même état qu'en 1819; pas un meuble n'a été changé de place; les ornements et surtout les tentures sont un peu fanés, voilà tout.

MGR FABRE

Mgr Charles Edouard Fabre a célébré dimanche la fête de son saint patron. A cette occasion, Sa Grandeur officiait à la grand'messe et a fait l'ordination d'un prêtre. Depuis le 1er mai 1873, date de sa consécration, Mgr Fabre a conféré la prêtrise à 999 candidats; il a donc ordonné son millième prêtre.

NOUVELLES DE LA COTE NORD

La pêche manquée

On demande du secours

Le pêche d'automne sur la Côte Nord serait assez abondante si le temps permettait aux pêcheurs d'aller sur les fonds plus souvent; depuis un mois, ils sont serins cinq ou six fois seulement; si le temps n'est pas plus favorable en octobre, la perspective de l'hiver sera sombre pour un grand nombre de pêcheurs.

Le hareng a manqué presque partout, en certains endroits, il s'en est pris une certaine quantité; mais ce n'est pas à comparer avec les années dernières. Il est aussi constaté que le maqueron a laissé complètement la côte depuis sept à huit ans. Une autre chose remarquable c'est que la morue laisse aussi la côte, et tous les ans les pêcheurs sont obligés d'aller de plus en plus au large et de la pêcher dans une plus grande profondeur, souvent dans 60 à 70 brasses.

Tout cela fait réfléchir sérieusement les pêcheurs. Ils voient la nécessité qu'il y a pour eux de se liv

MONTREAL, 12 OCTOBRE 1895.

La Rochejaquelein

(Du "Gaulois" du 25 septembre)

Entre toutes les grandes figures de cette lutte que Napoléon appela une "guerre de géants," celle du héros de vingt ans, dont la Vendée consacre aujourd'hui la glorieuse mémoire, a droit à une plus particulière admiration.

Nouveau Bayard, d'un indomptable courage dans la mêlée et d'une miséricordieuse humanité après la victoire, il personnifie, en effet, merveilleusement cette grande époque, faite toute entière de dévouement chevaleresque et d'inaltérable loyauté; et son nom est un des plus beaux fleurons de la couronne de gloire que conquiert la Vendée en défendant, au siècle dernier, sa foi, ses rois et sa liberté.

Né le 30 août 1772 au château de la Durbellière, paroisse de Saint-Aubin-de-Cabagné, au centre de ce bocage vendéen dont les habitants semblent avoir emprunté à la dureté du sol granitique la fermeté de leurs convictions, Henri de La Rochejaquelein, à peine sorti de l'école, servait comme officier dans la garde constitutionnelle, lorsqu'éclata la Révolution. La fatale journée du 10 août le trouva aux côtés du Roi. Il se battit avec grand courage et faillit y laisser sa vie. Comme il sortait, en effet, des Tuileries par une petite porte voisine de la grille du Palais-Royal, il essuya une décharge qui tua plusieurs Suisses autour de lui.

C'est alors qu'il quitta la capitale et se rendit en Poitou, où lui étaient venus les premiers échos d'un soulèvement populaire. Il y resta jusqu'en mars 1810. A cette époque, Mlle Louise de La Rochejaquelein fit rechercher les précieux restes de son frère et on les déposa provisoirement dans l'église St-Pierre de Cholet, sous l'autel Saint Sébastien.

Le 7 mai de l'année suivante, après une solennelle cérémonie, au cours de laquelle l'abbé Jacquin, ancien aumônier de l'armée catholique et royale, prononça l'oraison funèbre du héros vendéen; les anciens soldats de la grande guerre transportèrent la dépouille de leur général à Saint-Aubin-de-Cabagné, dans le caveau de famille, où l'avait précédé son frère Louis, tué de même glorieusement au combat des Mathes, en 1815. Enfin, au moins de décembre 1857, les corps des généraux vendéens furent transportés dans la nouvelle église de St-Aubin, où une chapelle funéraire leur avait été spécialement réservée.

Cette chapelle, agrandie et magnifiquement décorée en 1883, renferme un monument en marbre blanc sur lequel sont inscrits les noms de ceux qui ont illustré la famille: Henri et Louis de La Rochejaquelein, Lescurer et Donnissan. On y admire également un vitrail de Hirsch, représentant la mort de Judas Machabée; de magnifiques peintures décoratives de Lamsire, et par-dessus tout, deux splendides candélabres en marbre de Carrare, sculptés en 1818, l'un représentant le DUCU, par Tick, l'autre, le TRIUMPHÉ, par Rauch, et offerts par souscription, comme témoignages d'admiration pour les hauts faits guerriers de Henri et de Louis de La Rochejaquelein ainsi que de Louis de Lescurer. Ces deux candélabres, dont le pied porte gravés en médaillons les portraits des trois chefs vendéens, sont des œuvres de grand art, dignes des plus riches musées.

Un siècle s'est écoulé depuis les événements qui ont enfanté ces héros, et l'attention du public pour leur mémoire, loin d'avoir diminué, n'a fait que s'accroître chaque jour. En France, en effet, que les soient les révolutions, on aime toujours à rendre hommage aux grands souvenirs et aux belles actions. Ce sentiment, tout à l'honneur de notre nation, explique le succès qu'obtint dans le public l'idée de dégrader une statue à Henri de La Rochejaquelein, à l'occasion du centenaire de sa mort.

Sur l'initiative de M. l'abbé Séraphin Gabard, chapelain de St-Aubin, et avec l'agrément du marquis de La Rochejaquelein, député des Deux-Sèvres et dernier représentant de cette illustre lignée, un comité fut constitué, à la tête duquel figuraient le général de Charante, le comte Anatole de Villeneuve-Bargemont et le comte Gérard de Chabot, maire de St-Aubin. Les souscriptions vinrent abondantes, et Monsieur le comte de Paris s'y fit lui-même inscrire pour la somme de cent francs.

La statue, dont l'exécution avait été confiée à Falguère, s'éleva aujourd'hui à l'extrémité du boulevard de St-Aubin, dans une prairie appartenant au marquis de La Rochejaquelein, et à dix mètres de la route des Aubiers, où Henri remporta sa première victoire. Le "Gaulois" a déjà fait connaître le programme de la cérémonie d'inauguration. A dix heures, une messe solennelle sera célébrée par Mgr Pellegrin, évêque de Poitiers, dans l'église de St-Aubin. Au cours de cette messe, l'oraison funèbre d'Henri de La Rochejaquelein sera prononcée par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

A midi, M. le marquis de La Rochejaquelein réunira à la Durbellière, dans un banquet de 400 convives, tous les souscripteurs du monument. A trois heures, aura lieu l'inauguration proprement dite du monument. Plusieurs discours seront prononcés. Et enfin, à sept heures, un feu d'artifice sera tiré dans les ruines du château qui eut l'insigne honneur de donner le jour à généralissime vendéen.

Cette solennité évoque le souvenir d'une autre manifestation dont Saint-Aubin fut également le théâtre, au mois de juillet 1828, à l'occasion du passage de la duchesse de Berry. Une foule immense s'y était donné rendez-vous et, parmi cette foule, une garde nationale de cinq à six mille Vendéens. Comme la Princesse passait ces derniers en revue, l'un dit à son voisin: "Oh! comme elle est laide!" Madame l'ayant entendue se tourna vivement vers le paysan, et lui tendant un louis: "Eh bien! lui dit-elle, si je ne suis pas belle, tu diras au moins que je suis bonne."

RENÉ VALLETTE.

REVUE DES DEUX MONDES

(Livraison du 1er octobre 1895.)

Sommaire.—Après fortune faite, quatrième partie, par M. Victor Cherbuliez, de l'Académie française; Le maréchal Bugeaud, d'après une correspondance inédite, par M. Victor du Bled; Papin et la machine à vapeur, par M. Berthelot, de l'Académie des Sciences; Une faute, par M. Masson-Forestier; Le cosmopolitisme et la littérature nationale, par M. Ferdinand Brunetiere, de l'Académie française; Deux révolutions au Japon, par M. G. Appert; Le livre anglais; Robinson Crusoe, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française; L'empereur Guillaume II et sa manière d'entendre le gouvernement personnel, par M. G. Valbert; La musique grecque et les chants de l'église latine, par M. Ch. M. Vidor; Chronique de la quinzaine, Histoire politique, par M. Francis Charmes; Bulletin bibliographique.

LES SOUFFRANCES D'UNE EPOUSE

Au milieu d'une nuit obscure, Un homme au pas précipité, Le chagrin peint sur la figure S'écriait à faire pitié: "Donnez-moi, vite, une bouteille, Du FAMEX REMÈDE Régulateur, Car, il remède toujours à merveille, Et nous exempte les frais d'un docteur. Mon épouse ne veut pas d'autre chose. Le Régulateur lui rend la santé, Avant le repas une seule dose La fait manger avec avidité."

LES SOUFFRANCES D'UNE EPOUSE

Le cœur très allégé, cet homme Fit serment, et, avec raison, D'avoir toujours dans sa maison D'excellent remède, qu'on nomme: "Régulateur de la Santé". Pour ne plus voir souffrir sa charmante (moitié).

SAUVE FAR UN SCAPULAIRE

"La Croix de Seine et Oise" raconte un drame tout récent et des plus émouvants. Plusieurs élèves d'un établissement chrétien de la région étaient allés prendre un bain. L'un d'eux s'égarait dans un endroit dangereux où il fut enveloppé par des herbes et entraîné vers le fond. En vain ses camarades essayèrent de le sauver.

Laissons la parole au naufragé. "Lorsque le poids des herbes qui m'avaient enroulé m'entraîna au fond de l'étang, je compris toute l'horreur de ma situation. La respiration me manquait; j'ouvris la bouche, l'eau m'entra à pleines gorges. Alors des visions épouvantables se présentèrent à ma vue. C'étaient des noyés expirants au milieu de spasmes horribles. Et moi, je me sentis entrer dans ces mêmes luttres contre la mort."

"Soudain, mes yeux qui viennent de s'ouvrir aperçoivent, flottant au milieu des herbes, "mon scapulaire". Conspicue, ma main se tend pour le saisir et le m'écarter: "Bonne Vierge sauvez-moi!" A l'instant, je sens venir en moi une telle confiance que toutes mes terreurs s'évanouissent. Tranquillement, je pense à mes camarades, à mes maîtres que je vois, en esprit, à genoux sur la rive, et priant pour moi. "Voulez-vous, moi aussi, je commence le "Souvenez-vous". Presque aussitôt je me trouve sur le fond de l'étang. D'un vigoureux coup de jarret, je remonte à la surface et j'y puis respirer un instant. Cependant mes bras et mes jambes ne me permettent aucun mouvement utile et je me sens redescendre vers l'abîme. A ce moment le camarade qui j'ai appelé à mon secours arrive près de moi. Providentiellement sa main peut me saisir et elle me ramène à fleur d'eau. Je me trouve alors presque debout, un peu peuché en arrière.

"Mes pieds sont serrés l'un contre l'autre comme dans un étau, et mes bras restent immobiles sous les herbes qui les entourent. Ma tête est hors de l'eau. Je regarde autour de moi. Mes sauveteurs s'éloignent, ils n'ont pu me tirer à eux tellement je suis pris et enlaid.

"Cependant, chose inexplicable, puisque elle est contraire à toutes les lois de la natation, sans mouvement, tiré vers le fond par le poids des herbes, je flotte le visage entier à la surface. Alors je me mets à penser, dans un grand calme, à ma mère qui aurait tant pleuré!... à mes maîtres qui j'imagine dans des trances mornelles... à mes camarades à qui je crie— ignorant alors que la distance en est trop grande pour que mes paroles leur arrivent: "Mes amis! sans la Sainte Vierge, c'était fini!"

"Dans ces pensées, j'attendis patiemment ma délivrance. Au bout d'un quart d'heure, je vis venir une barque. Elle passa à quelques mètres de l'endroit où j'étais. On ne m'avait sans doute pas aperçu. Mais je n'en ressentis aucune frayeur. La Sainte Vierge me gardait; je pouvais attendre."

La foi du pieux jeune homme ne devait pas être confondue. Ses camarades purent enfin apercevoir ce visage qui flottait, "si étrangement", à la surface des eaux; et la barque revint. Mais n'est-ce qu'un grand péché, à cause du poids des herbes qu'ils parvinrent à le tirer dans l'embarcation.

D. BECHARD, anciennement de la Belle-Rivière, est maintenant établi à Windsor et a ouvert son bureau au coin des rues St-Jean et London et invite tous ses anciens clients ainsi que les nouveaux à le consulter et il leur garantira parfaite satisfaction. Connaissant les deux langues parfaitement bien, il n'y aura difficulté à s'entendre sur sujet de la médecine et chirurgie.—4 1/2,

LES DRAMES DE L'IVRESSE

Meurtre et suicide à Scranton, Pennsylvanie

Un ouvrier typographe de Scranton, Penn., le nomme Roche, vient de se brûler la cervelle, après avoir blessé mortellement sa femme. Il y a un an, environ, la femme Roche s'était mise à boire outre mesure. Roche a essayé de la guérir de sa funeste passion, mais ne pouvant y parvenir, il s'est adonné lui-même à la boisson, et bientôt les deux époux n'ont plus rien eu à s'en dire. Cependant, au milieu de son ivresse constante, Roche a pensé à l'avenir de sa petite fille et il a voulu faire élever l'enfant dans un milieu honnête, loin des mauvais exemples que lui donnaient ses parents. La mère s'y est opposée, et il en est résulté des querelles incessantes dans le ménage. Un jour, il y a quelques mois, Roche ayant battu sa femme plus fort que de coutume, fut arrêté et envoyé en prison. Dès qu'il en sortit, il se mit à la recherche de sa femme qu'il trouva attablée dans un cabaret. L'ayant emmenée avec lui dans la rue, il la tira à bout portant deux coups de revolver qui l'ont atteinte à la tête et à l'abdomen; puis, tournant son arme contre lui-même, il s'est logé une balle dans la tête. La mort a été instantanée. Transportée à l'hôpital Lackawanna, la femme Roche n'a, disent les médecins, aucune chance de se rétablir.

NOUVEAU PROJET DE CHEMIN DE FER

Avis a été donné par M. James Reed, M. D., d'Inverness, W. Lyman Hume, M. D., William Wilson, Michael Clang, Napoléon Lemieux, John McKeage, de Leeds; J. Ludwig, Beau d'oin, de Broughton; lieutenant-colonel William King, M. D., Peter Houghton et Alfred E. W. McKee, de St-Sylvestre, qu'ils feront application à la prochaine session de la législature provinciale pour un acte d'incorporation d'une compagnie, avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer passant à travers les comtés de Beauce, Mégantic et Lotbinière, partant du Québec Central dans le canton de Broughton, pour continuer dans le canton de Leeds, le long de la rive de la rivière Palmer, et à travers le canton de Nelson, puis par le Grand-Tronc, entre Lyster et Methot's Mill.

Le dit chemin de fer devant être mis par la vapeur, électrique, lair comprimé, la force animale, ou par toute autre force motrice; avec pouvoir en outre d'établir des usines pour la production de l'électricité ou toute autre force motrice, draper, placer et maintenir les poteaux et fils nécessaires pour la transmission de la force électrique, d'acquiescer tous droits exclusifs dans toutes franchises quelconques de n'importe quel corporation municipale, d'acquiescer tous terrains, privilèges, bonus ou secours, de construire et maintenir des ponts sur la rivière Palmer, avec en outre tous autres privilèges qui s'y rapportent.

LE CADAVRE DU DR LABELLE

Trouvé dans le Maine

LA CAUSE DE LA MORT EST INCONNUE

On a trouvé à Lincoln, Maine, le corps de Dr P. F. Labelle, de Fredrickton, N. B., à un mille au sud de ce village. Ce médecin était dernièrement à Lincoln et a été vu dans une pharmacie.

On trouva sur lui \$183.30 en argent et une montre en or.

La cause de la mort est inconnue. Il y a quelque temps, on annonçait la disparition d'un Dr Labelle, du Nouveau-Brunswick. On croit que le corps trouvé à Lincoln, Maine, est celui de ce malheureux.

UNE GEANT

Qui grandit à raison de six poices par mois

Patrick Casey, de Bridgeport, Conn., un géant âgé de 15 ans, grandit avec tant de rapidité que les médecins en sont mystifiés. Dans l'intervalle de ces deux derniers mois Casey a grandi de 12 poices.

LES DRAMES DE L'IVRESSE

UN DRAME DANS LES AIRS

Un ballon qui éclate

EFFROYABLE CHUTE—QUATRE VICTIMES

Une catastrophe épouvantable, plus terrible encore que celle dans laquelle, en 1875, Crocé-Spinelli et Sirvel tuèrent la mort, a mis il y a quelques temps Bruxelles en deuil.

L'aéronaute Toulet et trois personnes qu'il avait emmenées avec lui dans son ballon, ont été tués dans des circonstances particulièrement dramatiques et que nous allons relater d'après les dépêches de Belgique.

Toulet, aéronaute bien connu dans toute la Belgique, avait résolu de faire une grande ascension et il avait consenti à emmener avec lui quatre personnes: M. DeCarmes, M. Chay, épicier près le marché au charbon, l'Anglais Crookes et un habitant de Gand, M. F. ...

Le départ devait avoir lieu, place de la Brouckère à dix heures et demie environ; mais au dernier moment, M. F. ... se rétracta.

Peut-être ne se sentait-il pas le courage de se lancer ainsi dans l'inconnu. Peut-être aussi fut-il retenu à terre par quelque sinistre pressentiment.

Toulet alors décida de partir de l'hôtel de la Verrière. A onze heures, tout était prêt. Le Ballon maintenant gonflé, se balançant et semblait impatient à s'enlever. Les quatre hommes que leurs amis entouraient montèrent dans la nacelle, serrerent les mains qui se tendaient vers eux, lancèrent de joyeux "Au revoir!" puis, tout à coup, sur un signe, restèrent immobiles.

Le capitaine venait de lancer le traditionnel: "Lâchez tout!" La roste s'éleva tout d'abord majestueusement et sans hâte, et pendant plus de vingt minutes, on le vit qui planait au-dessus de Bruxelles, comme immobilisé en l'azur pâle du ciel.

Il ne paraissait pas se déplacer dans l'air et, cependant, il filait dans la direction de Hal.

Un instant on le vit qui touchait presque le clocher de l'église, et des paysans affirmant maintenant qu'ils apperçurent très distinctement les passagers qui, de leurs mouchoirs étendus et de leurs chapeaux, les saluèrent joyeusement et leur faisaient des signes.

Mais jusque là sans doute, les émoions n'avaient pas été assez fortes au gré des aéronautes. Ils voulurent aller plus loin et plus haut, l'un d'eux jeta du lest.

Alors, allégé de façon considérable, le ballon filait dans l'air un véritable bond; il monta, il monta et s'enfonça dans le ciel, plus bientôt il n'apparut plus en l'espace que comme un point à peine perceptible, que de la terre, les spectateurs s'efforcèrent de ne pas perdre de vue.

Cinq minutes se passent, et voici que retentit une formidable explosion. On dirait que vient d'éclater en l'air une de ces bombes qu'on lance dans les feux d'artifices, on qu'un coup de canon brutal et sec a retenti dans les nuages.

Que se passe-t-il? On regarde et c'est alors un effroyable spectacle. Le ballon qui, tout à l'heure, planait et s'élevait dans les airs, descend maintenant vertigineusement. Il était petit comme le poing on l'aperçoit qui grossit à vue d'œil et qui tombe.

LES DRAMES DE L'IVRESSE

Meurtre et suicide à Scranton, Pennsylvanie

Un ouvrier typographe de Scranton, Penn., le nomme Roche, vient de se brûler la cervelle, après avoir blessé mortellement sa femme. Il y a un an, environ, la femme Roche s'était mise à boire outre mesure. Roche a essayé de la guérir de sa funeste passion, mais ne pouvant y parvenir, il s'est adonné lui-même à la boisson, et bientôt les deux époux n'ont plus rien eu à s'en dire. Cependant, au milieu de son ivresse constante, Roche a pensé à l'avenir de sa petite fille et il a voulu faire élever l'enfant dans un milieu honnête, loin des mauvais exemples que lui donnaient ses parents. La mère s'y est opposée, et il en est résulté des querelles incessantes dans le ménage. Un jour, il y a quelques mois, Roche ayant battu sa femme plus fort que de coutume, fut arrêté et envoyé en prison. Dès qu'il en sortit, il se mit à la recherche de sa femme qu'il trouva attablée dans un cabaret. L'ayant emmenée avec lui dans la rue, il la tira à bout portant deux coups de revolver qui l'ont atteinte à la tête et à l'abdomen; puis, tournant son arme contre lui-même, il s'est logé une balle dans la tête. La mort a été instantanée. Transportée à l'hôpital Lackawanna, la femme Roche n'a, disent les médecins, aucune chance de se rétablir.

NOUVEAU PROJET DE CHEMIN DE FER

Avis a été donné par M. James Reed, M. D., d'Inverness, W. Lyman Hume, M. D., William Wilson, Michael Clang, Napoléon Lemieux, John McKeage, de Leeds; J. Ludwig, Beau d'oin, de Broughton; lieutenant-colonel William King, M. D., Peter Houghton et Alfred E. W. McKee, de St-Sylvestre, qu'ils feront application à la prochaine session de la législature provinciale pour un acte d'incorporation d'une compagnie, avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer passant à travers les comtés de Beauce, Mégantic et Lotbinière, partant du Québec Central dans le canton de Broughton, pour continuer dans le canton de Leeds, le long de la rive de la rivière Palmer, et à travers le canton de Nelson, puis par le Grand-Tronc, entre Lyster et Methot's Mill.

Le dit chemin de fer devant être mis par la vapeur, électrique, lair comprimé, la force animale, ou par toute autre force motrice; avec pouvoir en outre d'établir des usines pour la production de l'électricité ou toute autre force motrice, draper, placer et maintenir les poteaux et fils nécessaires pour la transmission de la force électrique, d'acquiescer tous droits exclusifs dans toutes franchises quelconques de n'importe quel corporation municipale, d'acquiescer tous terrains, privilèges, bonus ou secours, de construire et maintenir des ponts sur la rivière Palmer, avec en outre tous autres privilèges qui s'y rapportent.

LE CADAVRE DU DR LABELLE

Trouvé dans le Maine

LA CAUSE DE LA MORT EST INCONNUE

On a trouvé à Lincoln, Maine, le corps de Dr P. F. Labelle, de Fredrickton, N. B., à un mille au sud de ce village. Ce médecin était dernièrement à Lincoln et a été vu dans une pharmacie.

On trouva sur lui \$183.30 en argent et une montre en or.

La cause de la mort est inconnue. Il y a quelque temps, on annonçait la disparition d'un Dr Labelle, du Nouveau-Brunswick. On croit que le corps trouvé à Lincoln, Maine, est celui de ce malheureux.

UN GEANT

Qui grandit à raison de six poices par mois

Patrick Casey, de Bridgeport, Conn., un géant âgé de 15 ans, grandit avec tant de rapidité que les médecins en sont mystifiés. Dans l'intervalle de ces deux derniers mois Casey a grandi de 12 poices.

LES DRAMES DE L'IVRESSE

UN DRAME DANS LES AIRS

Un ballon qui éclate

EFFROYABLE CHUTE—QUATRE VICTIMES

Une catastrophe épouvantable, plus terrible encore que celle dans laquelle, en 1875, Crocé-Spinelli et Sirvel tuèrent la mort, a mis il y a quelques temps Bruxelles en deuil.

L'aéronaute Toulet et trois personnes qu'il avait emmenées avec lui dans son ballon, ont été tués dans des circonstances particulièrement dramatiques et que nous allons relater d'après les dépêches de Belgique.

Toulet, aéronaute bien connu dans toute la Belgique, avait résolu de faire une grande ascension et il avait consenti à emmener avec lui quatre personnes: M. DeCarmes, M. Chay, épicier près le marché au charbon, l'Anglais Crookes et un habitant de Gand, M. F. ...

Le départ devait avoir lieu, place de la Brouckère à dix heures et demie environ; mais au dernier moment, M. F. ... se rétracta.

Peut-être ne se sentait-il pas le courage de se lancer ainsi dans l'inconnu. Peut-être aussi fut-il retenu à terre par quelque sinistre pressentiment.

Toulet alors décida de partir de l'hôtel de la Verrière. A onze heures, tout était prêt. Le Ballon maintenant gonflé, se balançant et semblait impatient à s'enlever. Les quatre hommes que leurs amis entouraient montèrent dans la nacelle, serrerent les mains qui se tendaient vers eux, lancèrent de joyeux "Au revoir!" puis, tout à coup, sur un signe, restèrent immobiles.

Le capitaine venait de lancer le traditionnel: "Lâchez tout!" La roste s'éleva tout d'abord majestueusement et sans hâte, et pendant plus de vingt minutes, on le vit qui planait au-dessus de Bruxelles, comme immobilisé en l'azur pâle du ciel.

Il ne paraissait pas se déplacer dans l'air et, cependant, il filait dans la direction de Hal.

Un instant on le vit qui touchait presque le clocher de l'église, et des paysans affirmant maintenant qu'ils apperçurent très distinctement les passagers qui, de leurs mouchoirs étendus et de leurs chapeaux, les saluèrent joyeusement et leur faisaient des signes.

Mais jusque là sans doute, les émoions n'avaient pas été assez fortes au gré des aéronautes. Ils voulurent aller plus loin et plus haut, l'un d'eux jeta du lest.

Alors, allégé de façon considérable, le ballon filait dans l'air un véritable bond; il monta, il monta et s'enfonça dans le ciel, plus bientôt il n'apparut plus en l'espace que comme un point à peine perceptible, que de la terre, les spectateurs s'efforcèrent de ne pas perdre de vue.

Cinq minutes se passent, et voici que retentit une formidable explosion. On dirait que vient d'éclater en l'air une de ces bombes qu'on lance dans les feux d'artifices, on qu'un coup de canon brutal et sec a retenti dans les nuages.

Que se passe-t-il? On regarde et c'est alors un effroyable spectacle. Le ballon qui, tout à l'heure, planait et s'élevait dans les airs, descend maintenant vertigineusement. Il était petit comme le poing on l'aperçoit qui grossit à vue d'œil et qui tombe.

Une Leçon De Cuisine. Lorsque la recette demande une tasse de saindoux ou de beurre, mettez à la place les deux tiers d'une tasse de Cotoleue, la nouvelle graisse. Elle améliore les aliments; elle améliore votre santé et économise votre argent. C'est aussi une leçon d'économie. La véritable COTTOLEUE se vend partout en caisses, portant la Marque de Fabrique "Cotoleue" avec une tête de bœuf dans une couronne de fleur de cotonnier, sur chaque can.

Rien de meilleur que les CIGARES Blackstone ET Little Buck A 5 CENTS EN VENTE PARTOUT MANUFACTURÉS PAR VILLENEUVE & Cie, 1200, 1202, 1204 RUE SAINT-LAURENT MONTREAL.

J. N. DUGUAY LA BAIE, YAMASKA Cloture en FIL DE FER CROISÉ de Kitzelman CETTE CLOTURE A REMPORTE

TOUS LES PREMIERS PRIX PARTOUT OU ELLE A ÉTÉ EXPOSÉE A Chicago, Toronto, Montreal, Sherbrooke et Quebec C'EST LA CLOTURE LA MOINS DISPENDIEUSE A l'épreuve de tous les animaux sans exception N. Leveille, MARCHAND-TAILLEUR Employé pendant 15 ans à la maison L. C. DeTonnancourt 138 1/2 Rue Saint-Laurent-138 1/2, Montreal

Bois des montagnes A. L. BARLOW, Gros et détail, prix courants. No. 467, rue Craig, Montreal.

LA SOCIÉTÉ Artistique Canadienne FONDEE DANS LE BUT DE REPANDRE ET DÉVELOPPER LE GOUT DE LA MUSIQUE ET D'ENCOURAGER LES ARTISTES Incorporée par Lettres Patentes le 24 Dec. 1894. CAPITAL : \$50,000.00 BUREAUX : 210, RUE ST-LAURENT, MONTREAL. FATIÈSE DU MONUMENT NATIONAL. 2851 PRIX, D'UNE VALEUR TOTALE DE \$50,800, SONT DISTRIBUÉS TOUTES LES SEMAINES. Tirage, les 1er et 3e MERCREDIS de chaque mois UN PRIX DE..... \$1,000.00 UN PRIX DE..... 400.00 UN PRIX DE..... 150.00 ET 2848 AUTRES VARIANT DE \$1.00 à \$50.00 PRIX DU BILLET 10 CENTS Demandez les billets de la Societe Artistique Canadienne Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception du prix et de 3 cents en timbres-poste. ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES.

La situation politique

Au lieu d'entrer dans le cabinet... M. Chapeau est allé inaugurer un club de chasse et de pêche dans les cantons du Nord...

Puis, il est venu ouvrir la kermesse organisée par les dames de Montréal en faveur de l'hôpital Notre-Dame.

Les discours qu'il a prononcés sur la charité et les beaux arts, ont plu aux gens d'esprit, mais ils ont dégoûté les partisans du cabinet.

M. Angers n'est pas encore remplacé. Sir Adolphe Caron a pourtant dit, il y a plus d'un mois, qu'il ne fallait pas perdre de temps à lui trouver un successeur.

Les amis de l'ex-ministre ont menacé le capitaine de vengeance immédiates, de révolutions. Et le gouvernement a reculé.

Quant à M. Tarte, on lui prête des écrits qui ne sont pas de lui, on se rend coupable de faux en littérature pour le contraire d'irréligion, on met à son compte des actes politiques auxquels il n'a jamais pris part.

L'exagération de la malice comporte, en grande mesure, sa réfutation. L'opinion publique discerne assez facilement entre le parti-pris et la loyauté.

Tout de même, les citoyens de bonne foi, témoins de ces efforts extraordinaires pour discréditer des hommes publics qui croient faire consciencieusement leur devoir, ont, il nous semble, l'obligation rigoureuse de se renseigner.

Le moyen de se rendre compte est de s'abonner, même pour quelques mois, à un journal de l'opposition. Nous constatons avec plaisir que bon nombre de conservateurs ont recouru à cette méthode, et s'abonnent au Cultivateur.

En voyant les deux côtés de la médaille, ils se mettent en mesure de juger. Nous leur offrons nos félicitations.

Les ministres et leurs associés ont un intérêt direct à rester au pouvoir. Ils sont donc dans une situation délicate. Ils ne peuvent pas se permettre de se laisser aller à des excès de langage.

Le remède à ce mal très grand, est de faire lire les organes du parti dont M. Laurier est le chef.

Que nos amis réalisent bien l'importance de cette suggestion, et qu'ils se mettent à l'œuvre.

Chaque un de nos lecteurs nous procure un abonné nouveau, plus, s'il le peut.

Les dépêches ont parlé d'une session à la fin de novembre. Le gouvernement n'a pas reçu encore de réponse du Manitoba, et il ne saurait, en conséquence, présenter de législation rétrospective avant la première semaine de janvier.

Il est permis de résumer la situation en disant que le gouvernement s'enfonce de plus en plus dans le pétrin.

Jacques-Cartier REUNION ORAGEUSE

Un groupe d'électeurs anglais de ce comté, a eu une réunion lundi après midi au St-Laurent Hall, pour choisir des délégués à la convention conservatrice de jeudi, ou se fera la nomination d'un candidat ministériel.

M. McElbannon cherche à faire retarder la nomination des délégués, afin de forcer le gouvernement à nommer un avocat de langue anglaise juge de la cour Supérieure, en remplacement du juge Johnson. La proposition fut rejetée, et les messieurs présents furent choisis comme délégués à la convention de jeudi.

Lachine—M. F. Fairman, R. C. Thorne, John Parker, J. P. Dawes et S. J. Dorn.

La Présentation—Hon. J. S. Hall et M. J. R. Allan.

Pointe Claire—W. M. Ramsay et Thos. Wilson.

St-Anne—Dr P. E. Brown.

St-Laurent—M. J. F. Quinn, C. R. La convention se composera de 52 délégués, 41 français et 11 anglais.

M. McGibbon a déclaré avoir reçu d'un membre du gouvernement une dépêche, l'informant qu'il serait pris action sans retard dans l'affaire de la nomination d'un juge.

On se demande quelle sera cette action.

Les listes de quelques-unes des paroisses, celles de St-Laurent surtout, ont été "bourrées" de noms de personnes sans qualification, grâce à un malentendu qui a fait rejeter les plaintes portées par les libéraux. Cependant, nos amis sont résolus à faire une lutte vigoureuse.

BON VOYAGE

M. Le Barron sera absent durant quelques jours

Notre ami, M. J. A. Le Barron, partira dans une dizaine de jours pour un voyage en Louisiane, où il séjournera quelques mois. Il sera de retour au pays à temps pour maintenir sa candidature à Sherbrooke, contre M. Ives, qui n'a qu'à se bien tenir. Nous souhaitons à M. Le Barron bon et joyeux voyage!

LE LIGNEMENT MINARD GURIT L'INFLAMMATION DU PIS DES VACHES

La diffamation

LE REMÈDE

Les ministres, comme nous l'avons déjà dit, contrôlent un grand nombre de journaux, qui sont leur propriété, ou qu'ils subventionnent. Le "Mail and Empire", le "Minerve", le "Canada", "l'Événement", le "Tribunien", sont parvenus et simplement aux ordres de l'immaculé John Haggart, du sérapique Sir Adolphe Caron, etc.

Tous maîtres, couverts de honneurs de tous genres, n'ont ni arguments, ni raisons à donner à leurs plumeaux. Ils leur commandent l'injure, l'outrage, la calomnie, le mensonge sans vergogne.

M. Laurier et M. Tarte sont les objets principaux de leurs attaques. Il n'est point de faussetés qui ne soient écrites sur leur compte. Les discours de M. Laurier sont dénigrés, tronqués de la plus odieuse des façons. Sa politique est tellement décriée et populaire, qu'elle ne peut être combattue avec succès. On le dénigre, avec l'espoir qu'au moins un certain nombre de gens—ceux qui ne lisent que les organes du pouvoir—ne s'y rallieront pas.

Quant à M. Tarte, on lui prête des écrits qui ne sont pas de lui, on se rend coupable de faux en littérature pour le contraire d'irréligion, on met à son compte des actes politiques auxquels il n'a jamais pris part.

L'exagération de la malice comporte, en grande mesure, sa réfutation. L'opinion publique discerne assez facilement entre le parti-pris et la loyauté.

Tout de même, les citoyens de bonne foi, témoins de ces efforts extraordinaires pour discréditer des hommes publics qui croient faire consciencieusement leur devoir, ont, il nous semble, l'obligation rigoureuse de se renseigner.

Le moyen de se rendre compte est de s'abonner, même pour quelques mois, à un journal de l'opposition. Nous constatons avec plaisir que bon nombre de conservateurs ont recouru à cette méthode, et s'abonnent au Cultivateur.

En voyant les deux côtés de la médaille, ils se mettent en mesure de juger. Nous leur offrons nos félicitations.

Les ministres et leurs associés ont un intérêt direct à rester au pouvoir. Ils sont donc dans une situation délicate. Ils ne peuvent pas se permettre de se laisser aller à des excès de langage.

Le remède à ce mal très grand, est de faire lire les organes du parti dont M. Laurier est le chef.

Que nos amis réalisent bien l'importance de cette suggestion, et qu'ils se mettent à l'œuvre.

Chaque un de nos lecteurs nous procure un abonné nouveau, plus, s'il le peut.

Les dépêches ont parlé d'une session à la fin de novembre. Le gouvernement n'a pas reçu encore de réponse du Manitoba, et il ne saurait, en conséquence, présenter de législation rétrospective avant la première semaine de janvier.

Il est permis de résumer la situation en disant que le gouvernement s'enfonce de plus en plus dans le pétrin.

Jacques-Cartier REUNION ORAGEUSE

Un groupe d'électeurs anglais de ce comté, a eu une réunion lundi après midi au St-Laurent Hall, pour choisir des délégués à la convention conservatrice de jeudi, ou se fera la nomination d'un candidat ministériel.

M. McElbannon cherche à faire retarder la nomination des délégués, afin de forcer le gouvernement à nommer un avocat de langue anglaise juge de la cour Supérieure, en remplacement du juge Johnson. La proposition fut rejetée, et les messieurs présents furent choisis comme délégués à la convention de jeudi.

Lachine—M. F. Fairman, R. C. Thorne, John Parker, J. P. Dawes et S. J. Dorn.

La Présentation—Hon. J. S. Hall et M. J. R. Allan.

Pointe Claire—W. M. Ramsay et Thos. Wilson.

St-Anne—Dr P. E. Brown.

St-Laurent—M. J. F. Quinn, C. R. La convention se composera de 52 délégués, 41 français et 11 anglais.

M. McGibbon a déclaré avoir reçu d'un membre du gouvernement une dépêche, l'informant qu'il serait pris action sans retard dans l'affaire de la nomination d'un juge.

On se demande quelle sera cette action.

Les listes de quelques-unes des paroisses, celles de St-Laurent surtout, ont été "bourrées" de noms de personnes sans qualification, grâce à un malentendu qui a fait rejeter les plaintes portées par les libéraux. Cependant, nos amis sont résolus à faire une lutte vigoureuse.

BON VOYAGE

M. Le Barron sera absent durant quelques jours

Notre ami, M. J. A. Le Barron, partira dans une dizaine de jours pour un voyage en Louisiane, où il séjournera quelques mois. Il sera de retour au pays à temps pour maintenir sa candidature à Sherbrooke, contre M. Ives, qui n'a qu'à se bien tenir. Nous souhaitons à M. Le Barron bon et joyeux voyage!

LE LIGNEMENT MINARD GURIT L'INFLAMMATION DU PIS DES VACHES

Elections du Nouveau-Brunswick

LES ÉLECTIONS

Les élections unanimes qui ont eu lieu la semaine dernière, ont mis au clair la situation. Elles ont assuré au cabinet de M. Blair une majorité dans la législature.

C'est hier même, le 16, que la votation a eu lieu dans les comtés où il y a eu contestation. L'heure à laquelle nous mettons sous presse, nous empêchent de publier les résultats. Ils ne sauraient, en tous cas, mettre en péril l'existence du gouvernement.

Les élections ont été conduites sur les questions provinciales exclusivement. Dans certains divisions, dans celle de Westmoreland, par exemple, il s'est produit des incidents qui ont créé du mécontentement. Le retraité de M. Hickman—qui s'était porté candidat ministériel—et l'élection à sa place de M. Summer, oppositionniste, a vivement mécontenté le parti libéral du comté.

Nous sommes trop loin de la scène de ces opérations pour porter un jugement éclairé.

M. Tarte a Ontario

M. Tarte est parti ce matin pour Ontario, où il va porter la parole dans quatre ou cinq assemblées.

Ceux dont la profession n'est pas de lire les journaux, n'ont pas une idée du débordement d'injures et de calomnies auxquels se livrent les gazettes torys contre le député de l'Islet. Les ministres et leurs petits chiens aboieront longtemps avant d'être effrayés ou même d'enlever M. Tarte. Leurs colères stimulent au contraire son courage. Elles prouvent qu'il frappe au bon endroit!

La chartre de collecteur des douanes est encore vacante et M. Robert White, M. P. pour Cardwell, l'attend toujours. Il en a la promesse, il est sûr de son affaire. Mais le gouvernement a frayé de l'influence de M. McCarthy dans Cardwell, et M. White est obligé de remettre à plus tard ce qu'il ne peut faire aujourd'hui: entrer par sa vie durant dans un fromage ministériel.

Il est, de fait, à cette heure, officier public. La chute du cabinet ne dérangerait même pas ses projets. Car, les ministres recommanderaient sa nomination avant de démissionner.

Quel état de choses scandalieux! Et M. White est loin d'être le seul dans la même situation. Il y a des douzaines de députés pratiquement nommés à des charges publiques, et qui gardent leur mandat, qui votent, qui injurient M. Laurier et ses amis.

VILLE EXPLOITÉE

La Compagnie du gaz a poliment demandé à faire passer au Conseil de Ville de Montréal le contrat que le comté spécial lui a voté. Elle l'emportera cependant cette fois encore, comme elle l'a emporté jusqu'ici.

La compagnie Goulet l'a, pendant un temps, inquiétée. Mais les intérêts ont été remis à la raison, et le comté, qui n'est pas un imbécile, a refusé de signer le contrat. Elle a été obligée de se retirer.

Et M. White est loin d'être le seul dans la même situation. Il y a des douzaines de députés pratiquement nommés à des charges publiques, et qui gardent leur mandat, qui votent, qui injurient M. Laurier et ses amis.

LES DISPARUS

Arsène Michaud

Nous avons à déplorer la mort de l'un de nos amis, M. Arsène Michaud, de St-Jean Port-Joli. Il est mort subitement lundi dernier. Il était atteint depuis plusieurs années d'une maladie du cœur. Il savait que c'en était fait de lui, et il en avait pris vaillamment son parti.

M. Michaud était l'un des esprits les plus gauchis de notre province. Poète à ses heures, il a fait des rimes qui mériteraient de rester.

Il était avocat et régisseur de la comté de l'Islet. Il s'enquoyait à la campagne. On eût dit qu'il avait manqué sa vocation—ou plutôt l'occasion d'entrer sur la scène où se jouent les grands rôles, pour lesquels il était fait.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui même, jeudi, à St-Jean Port-Joli.

NECROLOGIE

Le 10 courant s'est éteint aux Grondines, comté de Portneuf, après un court séjour de huit mois, souffrante avec la plus grande résignation, Marie-Alberte, fille bien-aimée de Jos. Côté, à l'âge de 16 ans.

Douce aimable, pieuse, elle avait su par ses nombreux qualités, satisfaire l'affection de tous ceux qui la connaissaient. Elle laisse des parents inconsolables.

Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, lundi 14, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour jeter un dernier coup d'oeil sur celle qui avait été enlevée à t'ot à la vie.

Nos condoléances les plus sincères à la famille éplorée.

UNE AMIE.

A Sydney, C. B.

La ville de Sydney, au Cap Breton, a été jetée dans l'émoi, l'autre soir, à la nouvelle que John Macdonald, de Glace Bay, l'un des jurés assermentés pour siéger durant le terme de la Cour Supérieure, s'était suicidé en se jetant à bas du quai Acadia. Une enquête a eu lieu, et un verdict de noyé accidentel a été rendu.

L'utilité des inventions est démontrée dans le "Guide des Inventeurs", demandez à Marion et Labege, solliciteurs de brevets d'invention, No 185 rue St-Jacques, Montréal.—

CORRESPONDANCES

St-Antoine de Padoue de la rivière du Loup (Louisville).

Monsieur le Directeur, C'était fête hier dans notre paroisse. Il s'agissait de rien moins que de la bénédiction solennelle de la statue du Bon St-Antoine de Padoue, patron de notre paroisse.

De la veille, Monsieur de Trois-Rivières, accompagné d'un grand nombre de prêtres du diocèse, descendait du train du Pacifique et entrait dans Louisville au son joyeux des cloches. La plupart des maisons étaient pavées de fleurs dans nos jours de grandes fêtes.

L'antique église paroissiale avait été décorée avec goût par les mains pieuses et habiles des Révérends Sœurs du couvent. Une inscription suspendue au haut du chœur rendait bien le sentiment de piété de tous les fidèles: "Nos vœux et nos desirs s'accomplissent ce jour". En effet, depuis déjà longtemps la dévotion à St-Antoine de Padoue, notre saint patron, se développe d'une façon prodigieuse au milieu de notre population croyante. Depuis longtemps elle désire voir le jour ou un culte spécial serait rendu et entretenu, dans notre antique, mais toujours belle église paroissiale, en l'honneur du grand et bon St-Antoine.

La solennité a été aussi une des plus belles dont nous ayons jamais été témoins dans cette paroisse.

La messe harmonisée a été chantée avec beaucoup d'éclat et de pompes. Le chant conduit par les bons frères de notre collège leur a fait honneur.

Le sermon de la messe a été donné par le Révérend Monsieur Ferdinand Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

Après le sermon de St-André, vint la bénédiction solennelle de la statue du saint héros du jour. C'est au son de la plus profonde piété des fidèles qu'a eu lieu cette touchante et pieuse cérémonie.

À la suite de la bénédiction de la statue, les fidèles ont été conviés à la vénération des reliques de St-Antoine. Cette pieuse manifestation a été faite par le Révérend Monsieur l'Archevêque, M. Séan, chancelier de l'évêché. M. Séan est un enfant de la paroisse. Son sermon sur la dévotion au saint rosier et au Bon St-Antoine a été des plus éloquentes et des plus touchants.

COUR CRIMINELLE DE QUEBEC

St-Antoine de Padoue de la rivière du Loup (Louisville).

La cour criminelle de Québec s'est ouverte vendredi dernier. Son Honneur le juge Blanchet était sur le banc. Les grands jurés rapportent deux "true bills" contre George Alexander Porter, le défalcateur de la Banque de Montréal. Il est accusé d'avoir volé \$45,000 à cette banque et \$300 à \$400 à la même banque. Depuis, Porter a remboursé \$35,000.

Le procès de Baldwin est fixé à lundi prochain.

On commence ensuite le procès de Clairmont.

Léon Brousseau, l'un des deux prisonniers condamnés pour le vol chez Leveillé, est entendu comme témoin. Il apparaît dans la boîte aux témoins revêtu de l'habit de forçat.

Il connaît bien le prisonnier. Il avait une chambre chez Clairmont pendant quatre mois. Il reconnaît les articles de bijouterie qu'on lui montre. Il les a eu en sa possession; il les a volés puis les a cachés dans son matelas. Il les a vus dans son matelas trois semaines ou un mois avant son arrestation. Il ne les a donnés, ni vendus à qui que ce soit.

Les autres effets qu'on lui montre, il les a volés chez Dobbin. Personne autre que lui savait qu'il avait caché ces articles dans son matelas. Il n'a jamais dit à Clairmont où il les avait mis. Il en a cependant vendu quelques-uns au prisonnier.

Le lendemain du vol chez Dobbin le prisonnier lui a montré le récit du vol publié sur les journaux. Quand les cannes volées ont été trouvées dans le matelas, Mme Clairmont lui a dit qu'il pouvait se chercher une autre chambre ailleurs. Il ne savait pas si le prisonnier connaissait que ces effets avaient été volés.

M. Joseph Leveillé et Dobbin, bijoutiers, reconnaissent les articles qui ont été volés à leurs magasins.

La preuve de la couronne est délaissée et on commence l'audition des témoins de la défense.

Léopold de Clairmont est appelé. Elle raconte qu'ils sont pauvres, qu'ils ont été obligés de quitter leur maison l'hiver dernier et de vendre leurs meubles pour avoir de quoi manger. Quand les détectives sont venus à leur maison, elle leur a dit que son mari avait des articles de bijouterie qu'il se proposait de leur donner pour savoir d'où ça provenait.

Quand le témoin a trouvé les cannes dans la pailasse, elle a dit à Brousseau qu'il pouvait se aller. Brousseau et Leveillé lui ont dit qu'il n'y avait rien à craindre, qu'aux-mêmes étaient détectives. Elle avait eu des doutes contre Brousseau et Leveillé, après avoir vu sur les journaux le récit du vol chez Dobbin. Elle a dit à Brousseau d'enlever tous ses effets sinon elle les laisserait par la fenêtre.

Son mari, le prisonnier, n'était pas la quand elle a dit ça à Brousseau.

Mme Gallyard, Léopold Lachance, sœur de M. Clairmont, est aussi entendue, mais ne dit rien de nouveau.

Gideon Beaudin, propriétaire du Parc de la Grande-Rue, connaît le prisonnier qui travaillait pour lui au parc. Clairmont vendait aussi des bijoux au parc et tenait des roues de fortune. C'était un bon homme.

James Patton, assistant greffier, témoigne que le prisonnier a passé un mois en prison avant d'être admis à caution.

Le procès de Clairmont s'est terminé samedi, et les jurés n'ont pu entendre. Le prisonnier devra donc subir un nouveau procès au prochain terme, et rester en prison jusqu'à ce temps. Le juge avait refusé de l'admettre à caution. L'hon. Charles Langelier défendait l'accusé.

Lundi, Porter a plaidé coupable, quoiqu'il eût plaidé non coupable vendredi dernier. Sa sentence sera prononcée dans quelques jours.